Parlement européen
2024-2029

Commission de la pêche

2024/2127(INI)

19.11.2025

AMENDEMENTS
216 - 417

Projet de rapport
Isabella Lövin
(PE778.399v01-00)

Plan pluriannuel pour la mer Baltique et prochaines étapes
(2024/2127(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 216
Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. demande la mise en œuvre urgente de coussins de précaution en réponse à la surestimation récente, répétée et structurelle de la taille et de la productivité de la plupart des stocks halieutiques de la Baltique, qui ont conduit à des années de surpêche non détectée; prie instamment le Conseil de fixer des TAC inférieurs d'au moins 50 % au F_{RMD} pour tous les stocks tombant en dessous des seuils de déclenchement indiqués dans le règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique;	***supprimé***

Or. pl

Amendement 217
Magdalena Adamowicz

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. ***demande la mise en œuvre urgente de coussins de précaution en réponse à la surestimation récente, répétée et structurelle de la taille et de la productivité de la plupart des stocks halieutiques de la Baltique, qui ont conduit à des années de surpêche non détectée;*** prie instamment le Conseil de fixer des TAC ***inférieurs d'au moins 50 % au*** F_{RMD} pour tous les stocks ***tombant*** en dessous des seuils de déclenchement indiqués dans le règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique;	3. prie instamment le Conseil de fixer des TAC ***au niveau inférieur des fourchettes du*** F_{RMD} pour tous les stocks ***qui risquent de tomber*** en dessous des seuils de déclenchement indiqués dans le règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique;

Or. en

Amendement 218
Emma Wiesner, Michal Wiezik, Karin Karlsbro

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. demande la mise en œuvre urgente de coussins de précaution en réponse à la surestimation récente, répétée et structurelle de la taille et de la productivité de la plupart des stocks halieutiques de la Baltique, qui ont conduit à ***des années de*** surpêche ***non détectée***; prie instamment le Conseil de fixer des TAC inférieurs d'au moins 50 % au F_{RMD} pour tous les stocks tombant en dessous des seuils de déclenchement indiqués dans le règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique;	3. demande la mise en œuvre urgente de coussins de précaution en réponse à la surestimation récente, répétée et structurelle de la taille et de la productivité de la plupart des stocks halieutiques de la Baltique, ***surestimations*** qui ont conduit à ***un risque d'établissement de TAC trop optimistes et, dans les faits, à une*** surpêche; prie instamment***, à cet égard, la Commission de proposer et*** le Conseil de fixer des TAC inférieurs d'au moins 50 % au F_{RMD} pour tous les stocks tombant en dessous des seuils de déclenchement indiqués dans le règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique***, à titre de coussin de précaution***;

Or. en

Amendement 219
Asger Christensen, Elsi Katainen

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. demande ***la mise en œuvre urgente de coussins de précaution en réponse à*** la surestimation ***récente, répétée et structurelle*** de la taille et de la productivité ***de la plupart*** des stocks ***halieutiques de la Baltique, qui ont conduit à des années de surpêche non détectée***; prie ***instamment*** le Conseil de fixer des TAC ***inférieurs d'au***	3. demande ***l'amélioration des avis scientifiques afin d'éviter*** la surestimation de la taille et de la productivité des stocks***, ce qui conduit à des limites de capture injustifiées et à une incertitude pour les entreprises***; prie le Conseil de fixer des TAC ***conformes aux niveaux de RMD***;

moins 50 % au F_{RMD} pour tous les stocks tombant en dessous des seuils de déclenchement indiqués dans le règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique;

Or. en

Amendement 220
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. demande ***la mise en œuvre urgente de coussins de précaution en réponse à*** la surestimation ***récente, répétée et structurelle*** de la taille et de la productivité ***de la plupart*** des stocks ***halieutiques*** de la Baltique***, qui ont conduit à des années de surpêche non détectée***; prie ***instamment*** le Conseil de fixer des TAC ***inférieurs d'au moins 50 % au F_{RMD} pour tous les stocks tombant en dessous des seuils de déclenchement indiqués dans le règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique***;	3. demande ***l'amélioration des avis scientifiques afin d'éviter*** la surestimation de la taille et de la productivité des stocks halieutiques de la Baltique; prie le Conseil de fixer des TAC ***dans le respect du RMD, tout en intégrant pleinement les considérations socioéconomiques***;

Or. en

Amendement 221
Siegbert Frank Droese, Volker Schnurrbusch

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. demande la mise en œuvre urgente de coussins de précaution en réponse à la surestimation récente, répétée et structurelle de la taille et de la productivité de la plupart des stocks halieutiques de la	3. demande la mise en œuvre urgente de coussins de précaution en réponse à la surestimation récente, répétée et structurelle de la taille et de la productivité de la plupart des stocks halieutiques de la

Baltique, qui ont conduit à des années de surpêche non détectée; prie instamment le Conseil de fixer des TAC ***inférieurs d'au moins*** 50 % au F_{RMD} pour tous les stocks ***tombant en dessous des seuils de déclenchement indiqués dans le règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique***;	Baltique, qui ont conduit à des années de surpêche non détectée; prie instamment le Conseil de fixer des TAC ***sur la base des meilleurs avis scientifiques disponibles, en garantissant la durabilité tout en maintenant la viabilité socioéconomique, et de définir des mesures adaptatives plutôt qu'une réduction uniforme de*** 50 % au F_{RMD} pour tous les stocks;

Or. en

Amendement 222
Aurelijus Veryga, Nora Junco García, Stephen Nikola Bartulica

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. demande ***la mise en œuvre urgente de coussins de précaution en réponse à*** la surestimation récente, répétée et structurelle de la taille et de la productivité de la plupart des stocks halieutiques de la Baltique, qui ont conduit à des années de surpêche non détectée; prie ***instamment*** le Conseil de fixer des TAC ***inférieurs d'au moins 50 % au F_{RMD} pour tous les stocks tombant en dessous des seuils de déclenchement indiqués dans le règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique***;	3. demande l'amélioration des avis scientifiques afin d'éviter la surestimation de la taille et de la productivité des stocks, ce qui conduit à des limites de capture injustifiées et à une incertitude pour les entreprises; prie le Conseil de fixer des TAC ***dans le respect du RMD, tout en intégrant pleinement les considérations socioéconomiques***;

Or. en

Amendement 223
Kristoffer Storm

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. demande ***la mise en œuvre urgente***	3. demande l'amélioration des avis

de coussins de précaution en réponse à la surestimation récente, répétée et structurelle de la taille et de la productivité de la plupart des stocks halieutiques de la Baltique, qui ont conduit à des années de surpêche non détectée; prie ***instamment*** le Conseil de fixer des TAC ***inférieurs d'au moins 50 % au F_{RMD} pour tous les stocks tombant en dessous des seuils de déclenchement indiqués dans le règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique***;

scientifiques afin d'éviter la surestimation de la taille et de la productivité des stocks, ce qui conduit à des limites de capture injustifiées et à une incertitude pour les entreprises; prie le Conseil de fixer des TAC ***dans le respect du RMD, tout en intégrant pleinement les considérations socioéconomiques***;

Or. en

Amendement 224
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. demande ***la mise en œuvre urgente de coussins*** de précaution ***en réponse à la surestimation récente, répétée et structurelle de la taille et de la productivité de la plupart des stocks halieutiques*** de la Baltique, ***qui ont conduit à des années de surpêche non détectée***; prie instamment le Conseil de fixer des TAC inférieurs ***d'au moins 50 % au*** F_{RMD} pour tous les stocks ***tombant*** en dessous des seuils de déclenchement ***indiqués*** dans le règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique;	3. demande ***au Conseil d'adopter des TAC conformes au principe*** de précaution***, en tenant compte de la vulnérabilité des écosystèmes*** de la ***mer*** Baltique, ***des facteurs socioéconomiques et de la lenteur du rythme de reconstitution des stocks***; prie instamment le Conseil de fixer des TAC ***au niveau inférieur des fourchettes du*** F_{RMD} pour tous les stocks ***qui risquent de tomber*** en dessous des seuils de déclenchement ***définis*** dans le règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique;

Or. en

Amendement 225
Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. signale que la fixation de quotas de pêche pour une période d'un an rend difficiles la planification et la conduite d'activités économiques dans le secteur de la pêche ainsi que la collecte de données sur l'évolution des stocks; souligne que des quotas pluriannuels pourraient donner à la nature le temps de se restaurer et aux entreprises la stabilité nécessaire pour planifier leurs investissements, maintenir l'emploi et entretenir les infrastructures portuaires; fait observer que la fixation des quotas de pêche devrait tenir compte non seulement des objectifs environnementaux, mais aussi des réalités socioéconomiques des communautés côtières pour lesquelles la pêche est la pierre angulaire du développement local, de l'emploi et des secteurs connexes, notamment le tourisme;

Or. pl

Amendement 226
Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. souligne qu'aucun plan de gestion, aucune stratégie de reconstruction des stocks ni aucune mesure de protection du milieu marin ne devraient être élaborés sans consultation préalable, réelle et systématique des pêcheurs et de leurs organisations, ainsi que des communautés scientifiques nationales qui possèdent une connaissance pratique de longue date de l'état des écosystèmes marins qui reflète mieux la réalité que les analyses produites sans tenir compte de la pratique par les administrations ou les organisations

internationales;

Or. pl

Amendement 227
Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. invite les États membres et la Commission à envisager de lancer des mesures d'urgence conformément aux articles 12 et 13 de la PCP ainsi qu'à préparer rapidement une action en analysant les coûts et les avantages de la fermeture de la majorité des pêches, en notant les pertes de recettes, de moyens de subsistance, de sécurité alimentaire et le coût futur de l'inaction;	***supprimé***

Or. pl

Amendement 228
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. invite les États membres et la Commission à envisager de lancer des mesures d'urgence conformément aux articles 12 et 13 de la PCP ainsi qu'à préparer rapidement une action en analysant les coûts et les avantages de la fermeture de la majorité des pêches, en notant les pertes de recettes, de moyens de subsistance, de sécurité alimentaire et le coût futur de l'inaction;	***supprimé***

Or. en

Amendement 229
Aurelijus Veryga, Nora Junco García, Stephen Nikola Bartulica, Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. invite les États membres et la Commission à envisager de lancer des mesures d'urgence conformément aux articles 12 et 13 de la PCP ainsi qu'à préparer rapidement une action en analysant les coûts et les avantages de la fermeture de la majorité des pêches, en notant les pertes de recettes, de moyens de subsistance, de sécurité alimentaire et le coût futur de l'inaction;	***supprimé***

Or. en

Amendement 230
Asger Christensen

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. invite les États membres et la Commission à envisager de lancer des mesures d'urgence conformément aux articles 12 et 13 de la PCP ainsi qu'à préparer rapidement une action en analysant les coûts et les avantages de la fermeture de la majorité des pêches, en notant les pertes de recettes, de moyens de subsistance, de sécurité alimentaire et le coût futur de l'inaction;	***supprimé***

Or. en

Amendement 231

Emma Wiesner, Michal Wiezik, Karin Karlsbro

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. invite les États membres et la Commission à ***envisager de lancer des mesures d'urgence conformément aux articles 12 et 13 de la PCP ainsi qu'à*** préparer rapidement une action en analysant les coûts et les avantages de la fermeture ***de la majorité*** des pêches, en notant les pertes de recettes, de moyens de subsistance, de sécurité alimentaire et le coût futur de l'inaction;	4. invite les États membres et la Commission***, compte tenu de l'échec des objectifs écologiques et socioéconomiques du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique,*** à préparer rapidement une action en analysant les coûts et les avantages de la fermeture des pêches ***concernées***, en notant les pertes de recettes, de moyens de subsistance, de sécurité alimentaire et le coût futur de l'inaction; ***invite les États membres à mettre en œuvre les mesures nécessaires en utilisant les outils à leur disposition, tels que les mesures prévues dans le règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique ou les articles 11, 12 et 13 de la PCP.***

Or. en

Amendement 232
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. invite les États membres et la Commission à envisager de lancer des mesures d'urgence conformément aux articles 12 et 13 de la PCP ***ainsi qu'à préparer rapidement une action en analysant les coûts et les avantages de la fermeture de la majorité des pêches, en notant les pertes de recettes, de moyens de subsistance, de sécurité alimentaire et le coût futur de l'inaction***;	4. invite les États membres et la Commission à envisager de lancer des mesures d'urgence conformément aux articles 12 et 13 de la PCP***, lorsque les meilleurs avis scientifiques disponibles indiquent que de telles mesures sont nécessaires***;

Or. en

Amendement 233
Magdalena Adamowicz

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. invite les États membres et la Commission à envisager de lancer des mesures d'urgence conformément aux articles 12 et 13 de la PCP ***ainsi qu'à préparer rapidement une action en analysant les coûts et les avantages de la fermeture de la majorité des pêches, en notant les pertes de recettes, de moyens de subsistance, de sécurité alimentaire et le coût futur de l'inaction***;	4. invite les États membres et la Commission à envisager de lancer des mesures d'urgence conformément aux articles 12 et 13 de la PCP***, lorsque les meilleurs avis scientifiques disponibles indiquent que de telles mesures sont nécessaires***;

Or. en

Amendement 234
Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. invite les États membres et la Commission à envisager de lancer des mesures d'urgence conformément aux articles 12 et 13 de la PCP ainsi qu'à préparer rapidement une action en analysant les coûts et les avantages de la fermeture ***de la majorité*** des pêches, en notant les pertes de recettes, de moyens de subsistance, de sécurité alimentaire et le coût ***futur*** de l'inaction;	4. invite les États membres et la Commission à envisager de lancer des mesures d'urgence conformément aux articles 12 et 13 de la PCP ainsi qu'à préparer rapidement une action en analysant les coûts et les avantages de la fermeture des pêches ***et des pêches récréatives***, en notant les pertes de recettes, de moyens de subsistance, de sécurité alimentaire***, de l'incidence sur l'économie locale plus large liée à la pêche récréative,*** et le coût de l'inaction;

Or. en

Amendement 235
Sofie Eriksson, André Rodrigues

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. invite les États membres et la Commission à envisager de lancer des mesures d'urgence conformément aux articles 12 et 13 de la PCP ainsi qu'à préparer rapidement une action en analysant les coûts et les avantages de la fermeture de la majorité des ***pêches***, en notant les pertes de recettes, de moyens de subsistance, de sécurité alimentaire et le coût futur de l'inaction;	4. invite les États membres et la Commission à envisager de lancer des mesures d'urgence conformément aux articles 12 et 13 de la PCP ainsi qu'à préparer rapidement une action en analysant les coûts et les avantages de la fermeture de la majorité des ***activités de pêche, y compris la pêche récréative***, en notant les pertes de recettes, de moyens de subsistance, de sécurité alimentaire et le coût futur de l'inaction;

Or. en

Amendement 236
Kristoffer Storm

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. invite les États membres et la Commission à envisager de lancer des mesures ***d'urgence*** conformément aux articles 12 et 13 de la PCP ainsi qu'à préparer ***rapidement une action*** en analysant les coûts et les avantages de la fermeture de la majorité des pêches, en notant les pertes de recettes, de moyens de subsistance, de sécurité alimentaire et le coût futur de l'inaction;	4. invite les États membres et la Commission à envisager de lancer des mesures conformément aux articles 12 et 13 de la PCP ainsi qu'à préparer ***des recommandations*** en analysant les coûts et les avantages de la fermeture de la majorité des pêches, en notant les pertes de recettes, de moyens de subsistance, de sécurité alimentaire et le coût futur de l'inaction;

Or. en

Amendement 237
Sofie Eriksson, André Rodrigues, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. demande une suspension immédiate de la pêche industrielle à grande échelle ciblant le hareng et le sprat dans la mer Baltique jusqu'à ce que des données scientifiques démontrent une reconstitution claire et durable des stocks; souligne qu'une telle suspension est nécessaire pour prévenir des dommages écologiques irréversibles et garantir la viabilité à long terme de la pêche côtière et artisanale;

Or. en

Amendement 238
Aurelijus Veryga, Nora Junco García, Stephen Nikola Bartulica

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Commission à élaborer une liste de mesures correctives supplémentaires, comme indiqué à l'article 5 du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique, qui peuvent être appliquées en s'appuyant sur des dispositions de la législation existante pour parvenir à une reconstitution des stocks actuellement à des niveaux critiques dans la mer Baltique;	***supprimé***

Or. en

Amendement 239
Emma Wiesner, Michal Wiezik, Karin Karlsbro

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Commission à élaborer ***une liste de*** mesures correctives supplémentaires, ***comme indiqué*** à l'article 5 du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique, ***qui peuvent être appliquées en s'appuyant sur des dispositions de la législation existante pour parvenir à une*** reconstitution des stocks ***actuellement*** à des niveaux critiques ***dans la mer Baltique***;	5. invite la Commission ***et les États membres*** à élaborer***, proposer, adopter et mettre en œuvre des*** mesures correctives supplémentaires, ***conformément*** à l'article 5 du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique, ***afin de permettre la*** reconstitution des stocks ***dont les niveaux sont inférieurs aux limites fixées à l'article 5, ce qui signifie qu'ils se trouvent*** à des niveaux critiques;

Or. en

Amendement 240
Kristoffer Storm

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Commission à élaborer une liste de mesures correctives supplémentaires, comme indiqué à l'article 5 du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique, qui peuvent être appliquées en s'appuyant sur des dispositions de la législation existante pour parvenir à une reconstitution des stocks ***actuellement à des niveaux critiques*** dans la mer Baltique;	5. invite la Commission à élaborer une liste de mesures correctives supplémentaires, comme indiqué à l'article 5 du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique, qui peuvent être appliquées en s'appuyant sur des dispositions de la législation existante pour parvenir à une reconstitution des stocks dans la mer Baltique***, et qui doivent être pleinement justifiées par des données scientifiques au cas par cas***;

Or. en

Amendement 241
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Commission à élaborer une liste ***de*** mesures correctives supplémentaires***, comme indiqué à l'article 5 du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique, qui peuvent être appliquées en s'appuyant sur des dispositions de la législation existante pour parvenir à une reconstitution des stocks actuellement à des niveaux critiques dans la mer Baltique***;	5. ***soutient la définition de mesures correctives supplémentaires et ciblées dans le cadre des dispositions existantes de la PCP et du plan pluriannuel pour la mer Baltique, susceptibles de faciliter la reconstitution des stocks tout en maintenant des possibilités de pêche viables;*** invite la Commission à élaborer une liste ***d'éventuelles*** mesures correctives supplémentaires

Or. en

Amendement 242
Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. invite la Commission à élaborer des mécanismes permettant de concilier la gestion des restrictions de pêche et les besoins du marché, notamment par des transferts de quotas flexibles, une aide au stockage du poisson et l'activation de réserves de crise dans le cadre du FEAMP;

Or. pl

Amendement 243
Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. invite la Commission à dresser, en

collaboration avec l'HELCOM, des cartes des risques environnementaux couvrant les zones particulièrement exposées à l'eutrophisation, à l'anoxie et aux sédiments de fond toxiques qui devraient être prioritaires lors de la définition des aires protégées et des éventuelles périodes de fermeture de la pêche;

Or. pl

Amendement 244
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. souligne que ces mesures correctives doivent inclure la création de zones de reconstitution des stocks de poissons et de fermetures axées sur les zones d'agrégation hivernale et avant le frai, ainsi que des zones de frai et de reproduction, alignées sur les dispositions de la loi sur la restauration de la nature;	***supprimé***

Or. en

Amendement 245
Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. souligne que ***ces*** mesures correctives doivent inclure la création de zones de reconstitution des stocks de poissons et de fermetures axées sur les zones d'agrégation hivernale et avant le frai***, ainsi que des zones de frai et de*** reproduction***, alignées sur les dispositions***	6. souligne que ***des*** mesures correctives ***efficaces*** doivent inclure la création de zones de reconstitution des stocks de poissons et de fermetures ***temporaires de la pêche*** axées sur les zones d'agrégation hivernale et avant le frai***, lorsque le poisson accumule des***

de la loi sur la restauration de la nature;	***réserves énergétiques et se prépare à la*** reproduction***; souligne que la protection des zones de frai et de reproduction est essentielle au maintien d'un recrutement stable et d'une structure d'âge saine de la population; invite la Commission et les États membres à élaborer, dans le cadre des dispositions du règlement relatif à*** la restauration de la nature***, en consultation avec les milieux de la pêche, des principes communs d'établissement de ces zones fondés sur les connaissances scientifiques et les conditions écologiques locales***;

Or. pl

Amendement 246
Emma Wiesner

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. souligne que ces mesures correctives doivent ***inclure*** la création de zones de reconstitution des stocks de poissons et de fermetures axées sur les zones d'agrégation hivernale et avant le frai, ainsi que des zones de frai et de reproduction***, alignées sur les dispositions de la loi sur la restauration de la nature***;	6. souligne que ces mesures correctives doivent ***être aussi efficaces que possible afin d'atteindre l'objectif de reconstitution spécifique à l'espèce; insiste à cet égard sur l'efficacité de*** la création de zones de reconstitution des stocks de poissons et de fermetures axées sur les zones d'agrégation hivernale et avant le frai, ainsi que des zones de frai et de reproduction***; souligne l'importance d'accompagner ces mesures d'une compensation appropriée***;

Or. en

Amendement 247
Siegbert Frank Droese, Volker Schnurrbusch

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. souligne que ces mesures correctives doivent inclure la création de zones de reconstitution des stocks de poissons et de fermetures axées sur les zones d'agrégation hivernale et avant le frai, ainsi que des zones de frai et de reproduction, ***alignées sur les dispositions de la loi sur la restauration de la nature***;	6. souligne que ces mesures correctives doivent inclure la création de zones de reconstitution des stocks de poissons et de fermetures axées sur les zones d'agrégation hivernale et avant le frai, ainsi que des zones de frai et de reproduction, ***à déterminer en consultation avec les États membres et les parties prenantes locales, en garantissant une flexibilité régionale et en tenant compte des incidences socioéconomiques***;

Or. en

Amendement 248
Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. souligne que ces mesures correctives doivent inclure la création de zones de reconstitution des stocks de poissons et de fermetures axées sur les zones d'agrégation hivernale et avant le frai, ainsi que des zones de frai et de reproduction, alignées sur les dispositions de la loi sur la restauration de la nature;	6. souligne que ces mesures correctives doivent inclure la création de zones de reconstitution des stocks de poissons et de fermetures axées sur les zones d'agrégation hivernale et avant le frai, ainsi que ***des mesures de restauration passives et actives telles que la restauration*** des zones de frai et de reproduction, alignées sur les dispositions de la loi sur la restauration de la nature;

Or. en

Amendement 249
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*

6. souligne que ces mesures correctives ***doivent*** inclure la création de zones de reconstitution des stocks de poissons et de fermetures ***axées sur les zones d'agrégation hivernale et avant le frai, ainsi que des zones de frai et de reproduction, alignées sur les dispositions de la loi sur la restauration de la nature***;	6. souligne que ces mesures correctives ***pourraient*** inclure la création de zones de reconstitution des stocks de poissons et de fermetures***, qui doit toujours être pleinement justifiée par des données scientifiques au cas par cas***;

Or. en

Amendement 250
Aurelijus Veryga, Nora Junco García, Stephen Nikola Bartulica

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. souligne que ***ces mesures correctives doivent inclure*** la création de zones de reconstitution des stocks de poissons et de fermetures ***axées sur les zones d'agrégation hivernale et avant le frai, ainsi que des zones de frai et de reproduction***, alignées sur les dispositions de la loi sur la restauration de la nature;	6. souligne que la création de ***nouvelles*** zones de reconstitution des stocks de poissons et de fermetures, alignées sur les dispositions de la loi sur la restauration de la nature***, doit être pleinement justifiée par des données scientifiques au cas par cas***;

Or. en

Amendement 251
Kristoffer Storm

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. souligne que ces mesures correctives doivent inclure la création de zones de reconstitution des stocks de poissons et de ***fermetures axées sur les zones d'agrégation hivernale et avant le frai***, ainsi que des zones de frai et de reproduction, alignées sur les dispositions	6. souligne que ces mesures correctives doivent inclure la création de zones de reconstitution des stocks de poissons et de ***fermeture***, ainsi que des zones de frai et de reproduction, alignées sur les dispositions de la loi sur la restauration de la nature***, et être pleinement***

de la loi sur la restauration de la nature;	***justifiées par des données scientifiques au cas par cas***;

Or. en

Amendement 252
Sofie Eriksson, André Rodrigues, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. encourage la désignation de zones marines protégées supplémentaires où les évaluations scientifiques montrent la présence d'habitats ou de frayères essentiels, en combinaison avec des projets pilotes pour des engins de pêche sélectifs et à faible incidence inspirés des initiatives couronnées de succès dans la mer du Nord et le Skagerrak;

Or. en

Amendement 253
Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. rappelle à la Commission la nécessité de préserver les activités de pêche destinées à la consommation humaine avec des débarquements limités***, de permettre à ces pêches d'opérer pendant les phases*** de reconstruction***, et de soutenir ainsi*** une transition juste vers une flotte ***de pêche*** à faible intensité de carbone ***et*** à faible incidence;	7. rappelle à la Commission la nécessité de préserver les activités de pêche destinées à la consommation humaine avec des débarquements limités ***et contrôlés pendant la période*** de reconstruction***; souligne que ces activités sont essentielles à la sécurité alimentaire, au maintien des chaînes d'approvisionnement traditionnelles et à la préservation des emplois dans les communautés côtières de pêcheurs; souligne que le renforcement du segment***

de la pêche destinée à la consommation, par opposition à la pêche industrielle, favorise une transition juste vers une flotte à faible intensité de carbone***,*** à faible incidence ***et de plus grande valeur ajoutée pour les économies locales***;

Or. pl

Amendement 254
Emma Wiesner, Karin Karlsbro

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. rappelle à la Commission la nécessité de préserver les activités de pêche destinées à la consommation humaine ***avec des débarquements limités***, de permettre à ces pêches d'opérer pendant les phases de reconstruction, et de soutenir ainsi une transition juste ***vers une flotte de pêche à faible intensité de carbone et à faible incidence***;	7. rappelle à la Commission ***et au Conseil*** la nécessité de préserver les activités de pêche destinées à la consommation humaine***, en particulier la pêche artisanale, ainsi que les pratiques de pêche à la ligne sélective***, de permettre à ces pêches d'opérer***, moyennant des débarquements limités,*** pendant les phases de reconstruction, et de soutenir ainsi une transition juste ***pendant la phase de rétablissement et de reconstitution; souligne, à cet égard, les possibilités pour les États membres de donner la priorité à la pêche artisanale lors de l'attribution des quotas nationaux, conformément à l'article 17 de la PCP***;

Or. en

Amendement 255
Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. rappelle à la Commission la	7. rappelle à la Commission la

nécessité de préserver les activités de pêche destinées à la consommation humaine ***avec des débarquements limités***, de permettre à ces pêches d'opérer pendant les phases de reconstruction, et de soutenir ainsi une transition juste vers une ***flotte de*** pêche à faible intensité de carbone et à faible incidence;	nécessité de préserver les activités de pêche ***à faible incidence*** destinées à la consommation humaine ***et de pêche récréative***, de permettre à ces pêches d'opérer pendant les phases de reconstruction ***avec des débarquements limités***, et de soutenir ainsi ***les moteurs importants des économies locales et*** une transition juste vers une pêche à faible intensité de carbone et à faible incidence ***qui préserve les stocks et la santé des écosystèmes à long terme***;

Or. en

Amendement 256
Aurelijus Veryga, Nora Junco García, Stephen Nikola Bartulica

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. rappelle à la Commission la nécessité de préserver les activités de pêche destinées à la consommation humaine ***avec des débarquements limités,*** de permettre à ces pêches d'opérer pendant les phases de reconstruction***, et de soutenir ainsi une transition juste vers une flotte de pêche à faible intensité de carbone et à faible incidence***;	7. rappelle à la Commission la nécessité de préserver les activités de pêche destinées à la consommation humaine ***et*** de permettre à ces pêches d'opérer pendant les phases de reconstruction;

Or. en

Amendement 257
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. rappelle à la Commission la nécessité de préserver les activités de	7. rappelle à la Commission la nécessité de préserver les activités de

pêche destinées à la consommation humaine ***avec des débarquements limités***, de permettre à ces pêches d'opérer ***pendant les phases de reconstruction, et de soutenir ainsi une transition juste vers une flotte de pêche à faible intensité de carbone et à faible incidence***;	pêche destinées à la consommation humaine, de permettre à ces pêches d'opérer ***tout en reconstituant les stocks halieutiques***;

Or. en

Amendement 258
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. ***rappelle à la Commission la nécessité de préserver*** les activités de pêche destinées à la consommation humaine ***avec des débarquements limités, de permettre à ces pêches d'opérer*** pendant les phases de reconstruction, ***et de soutenir ainsi une*** transition ***juste*** vers ***une flotte de pêche à faible intensité de carbone et à faible incidence***;	7. ***souligne l'importance de maintenir*** les activités de pêche ***artisanale et*** destinées à la consommation humaine pendant les phases de reconstruction, ***compte tenu de leur valeur sociale et culturelle, et encourage les mesures qui soutiennent leur viabilité économique et leur*** transition ***progressive*** vers ***des pratiques plus économes en carburant***;

Or. en

Amendement 259
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. demande l'adoption de mécanismes socioéconomiques d'atténuation pour les communautés de pêcheurs touchées, notamment un soutien financier, des programmes flexibles de cessation temporaire, des systèmes de compensation et une aide à la transition;

invite la Commission et les États membres, conformément au pacte pour les océans et à la boussole pour la compétitivité, à consacrer des fonds suffisants au renforcement de la compétitivité durable de la région de la mer Baltique en encourageant l'innovation, la numérisation et la modernisation du secteur de la pêche, tout en réduisant les charges administratives et en renforçant la coopération transfrontière;

Or. en

Amendement 260
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. Invite la Commission et les États membres à donner la priorité au redressement socio-économique des petits pêcheurs côtiers en introduisant un soutien ciblé au titre du FEAMPA, notamment des programmes d'aide temporaire, des investissements dans des engins sélectifs et à faible impact, et des mesures garantissant un accès équitable aux possibilités de pêche dans les zones côtières réservées aux petits exploitants. Rappelle à ce titre l'importance de ces financements dans un fonds dédié dans le prochain cadre financier pluriannuel 2028-2034 ;

Or. fr

Amendement 261
Aurelijus Veryga, Nora Junco García, Stephen Nikola Bartulica

Proposition de résolution

Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. se déclare préoccupé par le déclin continu de la flotte, en relevant que les flottes des États membres opérant en mer Baltique comptaient au total environ 4 831 navires en activité en 2022, soit une baisse de 5 % par rapport à 2021 et de 15 % par rapport à la moyenne à long terme; demande instamment l'adoption de mécanismes socioéconomiques d'atténuation pour les communautés de pêcheurs touchées, notamment un soutien financier, des programmes flexibles de cessation temporaire, des systèmes de compensation et une aide à la transition;

Or. en

Amendement 262
Sofie Eriksson, André Rodrigues, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. invite la Commission et les États membres à donner la priorité à la reprise socioéconomique des petits pêcheurs côtiers en mettant en place un soutien ciblé dans le cadre du FEAMP, notamment des régimes d'aide temporaire, des investissements dans des engins sélectifs et à faible incidence, ainsi que des mesures garantissant un accès équitable aux possibilités de pêche dans les zones côtières réservées aux petits opérateurs;

Or. en

Amendement 263

Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. demande la mise en place de mécanismes de soutien complets pour les communautés de pêcheurs touchées par les restrictions de pêche, y compris une aide financière transitoire, des régimes flexibles de suspension temporaire des activités de pêche et des systèmes de compensation et de soutien à la transition qui permettront de préserver les emplois et de relancer les économies côtières locales;

Or. pl

Amendement 264
Anja Hazekamp, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. invite les États membres à mettre fin à la pratique illégale des rejets et à améliorer la mise en œuvre et l'application de l'obligation de débarquement en introduisant un système obligatoire de surveillance électronique à distance par TVOC sur tous les chalutiers démersaux pêchant dans le Kattegat et la mer Baltique;

Or. en

Amendement 265
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. souligne l'importance de la viabilité socioéconomique du secteur de la pêche en mer Baltique; exhorte la Commission à prendre les mesures nécessaires pour contribuer à garantir la rentabilité du secteur de la pêche, qui peut contribuer à la sécurité alimentaire et à la résilience de l'Union;

Or. en

Amendement 266
Magdalena Adamowicz

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. souligne l'importance de la viabilité socioéconomique du secteur de la pêche en mer Baltique; exhorte la Commission à prendre les mesures nécessaires pour contribuer à garantir la rentabilité du secteur de la pêche, qui peut contribuer à la sécurité alimentaire et à la résilience de l'Union;

Or. en

Amendement 267
Isabella Lövin
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. demande la mise en œuvre intégrale et rapide de la directive sur les nitrates afin de garantir que les

ruissellements agricoles n'aient pas d'incidence négative supplémentaire sur le bassin de la mer Baltique et d'autres eaux de l'Union;

Or. en

Amendement 268
Jessica Polfjärd

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. condamne l'exploitation irresponsable, non durable et non scientifique des stocks halieutiques de la mer Baltique par la Russie;

Or. en

Amendement 269
Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. note que la réalisation des objectifs du pacte pour les océans et de la boussole pour la compétitivité demande d'orienter le soutien financier sur le développement de l'économie maritime de la région de la mer Baltique au moyen d'investissements dans l'innovation, la numérisation et la modernisation du secteur de la pêche; souligne la nécessité de réduire les charges administratives et de favoriser la coopération transfrontalière afin d'accroître la résilience et la compétitivité durable du secteur;

Or. pl

Amendement 270
Aurelijus Veryga, Nora Junco García, Stephen Nikola Bartulica, Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. invite la Commission et les États membres, conformément au pacte pour les océans et à la boussole pour la compétitivité, à consacrer des fonds suffisants au renforcement de la compétitivité durable de la région de la mer Baltique en encourageant l'innovation, la numérisation et la modernisation du secteur de la pêche, tout en réduisant les charges administratives et en renforçant la coopération transfrontière;

Or. en

Amendement 271
Magdalena Adamowicz

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. invite la Commission à veiller à ce que le plan de gestion pluriannuel de la mer Baltique intègre des considérations socioéconomiques parallèlement aux objectifs environnementaux; souligne que le plan de gestion pluriannuel devrait adopter une approche plus équilibrée, axée non seulement sur la conservation et les objectifs du RMD, mais aussi sur la viabilité économique et sociale des communautés côtières dépendantes de la pêche;

Or. en

Amendement 272
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. invite la Commission et les États membres à aligner les politiques relatives à la mer Baltique sur la boussole pour la compétitivité, en accordant la priorité à l'innovation, à la décarbonation et à la réduction des charges administratives, tout en encourageant le développement des compétences et en assurant une meilleure coordination entre les politiques afin de renforcer la résilience et la compétitivité de la région de la mer Baltique;

Or. en

Amendement 273
Sofie Eriksson, André Rodrigues, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. souligne que la pêche artisanale joue un rôle crucial dans le maintien des chaînes d'approvisionnement alimentaire locales et du patrimoine culturel des communautés côtières de la Baltique; demande une révision des quotas nationaux attribués au titre de l'article 17 de la PCP afin de récompenser les pêcheries à faible incidence qui ciblent la consommation humaine;

Or. en

Amendement 274
Jessica Polfjärd

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. invite le Conseil et la Commission à tenir compte des mesures unilatérales prises par la Fédération de Russie lors de la fixation des quotas pour la mer Baltique, et invite en outre la Commission à envisager des mesures visant à faire pression sur la Russie afin qu'elle aligne ses quotas sur les avis scientifiques;

Or. en

Amendement 275
Isabella Lövin
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. demande à la Commission de prendre des mesures plus énergiques, y compris des mesures juridiques, dans les cas où les États membres ne respectent pas la mise en œuvre des dispositions du plan pluriannuel pour la mer Baltique, par exemple l'article 3, paragraphe 3, l'article 4, paragraphe 6, et l'article 5;

Or. en

Amendement 276
Anja Hazekamp, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. invite les États membres à mettre en œuvre des mesures visant à protéger et à restaurer les frayères et les habitats servant de zones d'alevinage;

Or. en

Amendement 277
Sofie Eriksson, André Rodrigues, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 7 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 quater. invite instamment la Commission et les États membres à élaborer un paquet de mesures relatives à la pêche côtière en mer Baltique afin de renforcer la résilience et la viabilité économique de la pêche artisanale et à faible incidence, comprenant des zones côtières réservées, un financement consacré à l'innovation en matière d'engins sélectifs et l'accès préférentiel aux possibilités de pêche pour les navires débarquant des captures destinées à la consommation humaine;

Or. en

Amendement 278
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 7 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 quater. exprime sa préoccupation face à la baisse continue du nombre de navires de pêche en activité dans la mer Baltique[4 bis] et souligne la nécessité

d'apporter d'urgence un soutien socioéconomique aux communautés touchées, notamment sous forme d'aide financière, d'indemnisation et d'aide à la transition vers des pratiques de pêche durables;

4 bis

http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2018/614772/EPRS_BRI(2025)767190_EN.pdf(2025)767190_EN.pdf

Or. en

Amendement 279
Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 7 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 quater. rappelle que selon les analyses réalisées à ce jour, les parcs éoliens en mer existants servent de refuge à de nombreuses espèces de poissons et ont un effet bénéfique sur la biodiversité et le développement de la chaîne alimentaire;

Or. pl

Amendement 280
Isabella Lövin
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 7 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 quater. souligne le rôle de contrôle que doit exercer le Parlement européen, en tant que colégislateur, à l'égard des

décisions du Conseil relatives à la législation de l'Union en matière de pêche;

Or. en

Amendement 281
Jessica Polfjärd

Proposition de résolution
Paragraphe 7 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 quater. invite la Commission à étudier d'autres mesures pour lutter contre la flotte fantôme russe, en particulier dans la région de la mer Baltique;

Or. en

Amendement 282
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 7 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 quinquies. invite la Commission et les États membres, conformément aux objectifs de la boussole pour la compétitivité, à renforcer la compétitivité durable du secteur de la pêche en mer Baltique en encourageant l'innovation, la modernisation et la numérisation; souligne la nécessité de réduire les charges administratives et de renforcer la coopération transfrontière afin de garantir la résilience du secteur face aux défis écologiques et commerciaux; souligne l'importance de préserver la stabilité socioéconomique à long terme des communautés côtières;

Or. en

Amendement 283
Isabella Lövin
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 7 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 quinquies. demande la mise en place de mesures ambitieuses d'atténuation du changement climatique et d'adaptation efficace à celui-ci afin d'éviter l'aggravation des risques et des coûts liés à un retard dans l'action;

Or. en

Amendement 284
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 7 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 sexies. souligne le rôle du pacte européen pour les océans dans la promotion d'une économie bleue durable dans la mer Baltique, avec des actions ciblées visant à rétablir les stocks halieutiques et à réduire les pressions environnementales; insiste sur la nécessité de mettre en place des politiques garantissant que la région baltique puisse opérer une transition vers une économie bleue résiliente et compétitive, qui soutienne à la fois les objectifs environnementaux et le bien-être socioéconomique des populations côtières;

Or. en

Amendement 285
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 7 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 septies. réaffirme les risques graves pour l'environnement et la sécurité que représentent les munitions de la Première et de la Seconde Guerre mondiale immergées dans la mer Baltique; rappelle sa résolution 2021/2567(RSP) et les projets couronnés de succès CHEMSEA, DAIMON et DAIMON 3; exhorte la Commission et les États membres à prendre de nouvelles mesures coordonnées et concrètes pour localiser, surveiller et retirer ces matières dangereuses;

Or. en

Amendement 286
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 7 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 octies. condamne fermement la présence croissante de la flotte fantôme russe dans la mer Baltique, dont les opérations contournent les normes réglementaires essentielles, augmentant ainsi le risque de marées noires et d'autres dangers pour l'environnement; souligne les dommages potentiels pour les écosystèmes marins, les pêcheries locales et la santé humaine; invite à une coopération régionale renforcée et à une application plus stricte de la réglementation afin d'atténuer ces risques

	et de protéger les ressources marines de la Baltique;

Or. en

Amendement 287
Emma Wiesner, Michal Wiezik, Asger Christensen, Karin Karlsbro

Proposition de résolution
Sous-titre 2

Proposition de résolution	*Amendement*
Modification des avis scientifiques	***Amélioration*** des avis scientifiques

Or. en

Amendement 288
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Sous-titre 2

Proposition de résolution	*Amendement*
Modification des avis scientifiques	***Amélioration*** des avis scientifiques

Or. en

Amendement 289
Aurelijus Veryga, Nora Junco García, Stephen Nikola Bartulica, Piotr Müller

Proposition de résolution
Sous-titre 2

Proposition de résolution	*Amendement*
Modification des avis scientifiques	***Amélioration*** des avis scientifiques

Or. en

Amendement 290
Emma Wiesner, Michal Wiezik, Karin Karlsbro

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. prie instamment la Commission ***de demander*** sans délai au CIEM ***d'élaborer*** un avis multiespèces fondé sur les écosystèmes, qui tient compte de l'évolution de l'environnement, qui comprend des points de référence fondés sur les écosystèmes et une mortalité par pêche ajustée aux écosystèmes, ainsi que des indicateurs complémentaires ***qui alignent le règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique sur les*** exigences ***de*** la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin», par exemple pour inclure des indicateurs relatifs aux grands poissons;	8. prie instamment la Commission ***d'adresser*** sans délai ***une demande*** au CIEM ***pour qu'il élabore*** un avis multiespèces fondé sur les écosystèmes, qui tient compte de l'évolution de l'environnement, qui comprend des points de référence fondés sur les écosystèmes et une mortalité par pêche ajustée aux écosystèmes, ainsi que des indicateurs complémentaires ***venant compléter les demandes par des*** exigences ***figurant dans d'autres législations pertinentes en matière de pêche, telles que*** la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin», par exemple pour inclure des indicateurs relatifs aux grands poissons***, ainsi que des indicateurs relatifs à la répartition par âge et par taille***; ***invite en outre la Commission à demander au CIEM d'utiliser les données susmentionnées pour perfectionner ses modèles, afin d'améliorer la qualité des avis relatifs à la reconstitution des stocks;***

Or. en

Amendement 291
Siegbert Frank Droese, Volker Schnurrbusch

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. prie instamment la Commission de demander sans délai au CIEM d'élaborer un avis multiespèces fondé sur les écosystèmes, qui tient compte de l'évolution de l'environnement, qui	8. prie instamment la Commission de demander sans délai au CIEM d'élaborer un avis multiespèces fondé sur les écosystèmes, qui tient compte de l'évolution de l'environnement, qui

comprend des points de référence fondés sur les écosystèmes et une mortalité par pêche ajustée aux écosystèmes, ainsi que des indicateurs complémentaires qui alignent le règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique sur les exigences de la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin», par exemple pour inclure des indicateurs relatifs aux grands poissons;	comprend des points de référence fondés sur les écosystèmes et une mortalité par pêche ajustée aux écosystèmes, ainsi que des indicateurs complémentaires qui alignent le règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique sur les exigences de la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin», par exemple pour inclure des indicateurs relatifs aux grands poissons***, tout en maintenant une transparence et une responsabilité totales dans le processus consultatif et en veillant à ce que toute transition vers des modèles fondés sur les écosystèmes n'introduise pas d'incertitude scientifique excessive***;

Or. en

Amendement 292
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. prie instamment la Commission de demander ***sans délai*** au CIEM d'élaborer un avis ***multiespèces*** fondé sur les écosystèmes, qui tient compte de ***l'évolution de l'environnement, qui comprend des points de référence fondés sur les écosystèmes et une mortalité par pêche ajustée aux écosystèmes, ainsi que des indicateurs complémentaires qui alignent le règlement établissant un plan pluriannuel*** pour la mer Baltique ***sur les exigences de la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin», par exemple pour inclure des indicateurs relatifs aux grands poissons***;	8. prie instamment la Commission de demander au CIEM d'élaborer un avis fondé sur les écosystèmes, qui tient compte de ***tous les facteurs de stress marins, afin de mieux comprendre les pressions exercées sur l'écosystème et de mieux concevoir des solutions sur mesure*** pour la mer Baltique;

Or. en

Amendement 293

Aurelijus Veryga, Nora Junco García, Stephen Nikola Bartulica

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. prie instamment la Commission de demander ***sans délai*** au CIEM d'élaborer un avis ***multiespèces*** fondé sur les écosystèmes, qui tient compte de ***l'évolution de l'environnement, qui comprend des points de référence fondés sur les écosystèmes et une mortalité par pêche ajustée aux écosystèmes, ainsi que des indicateurs complémentaires qui alignent le règlement établissant un plan pluriannuel*** pour la mer Baltique ***sur les exigences de la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin», par exemple pour inclure des indicateurs relatifs aux grands poissons***;	8. prie instamment la Commission de demander au CIEM d'élaborer un avis fondé sur les écosystèmes, qui tient compte de ***tous les facteurs de stress marins, afin d'améliorer la compréhension des pressions exercées sur l'écosystème et de concevoir des solutions plus efficaces et sur mesure*** pour la mer Baltique;

Or. en

Amendement 294
Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. invite la Commission à demander ***immédiatement*** au CIEM d'élaborer des avis scientifiques fondés sur une approche ***écosystémique***, couvrant plusieurs espèces et tenant compte des évolutions environnementales, ainsi que des points de référence fondés sur les écosystèmes et d'un taux de mortalité par pêche spécifique aux écosystèmes, et d'élaborer des indicateurs complémentaires pour aligner le règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique sur les exigences de la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin», tels que les grands indicateurs	8. invite la Commission à demander au CIEM d'élaborer des avis scientifiques fondés sur une approche ***multidimensionnelle***, couvrant plusieurs espèces et tenant compte des évolutions environnementales ***et de l'incidence des prédateurs indigènes sur les stocks***, ainsi que des points de référence fondés sur les écosystèmes et d'un taux de mortalité par pêche spécifique aux écosystèmes, et d'élaborer des indicateurs complémentaires pour aligner le règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique sur les exigences de la directive-cadre

relatifs aux poissons;	«stratégie pour le milieu marin», tels que les grands indicateurs relatifs aux poissons;
	Or. pl

Amendement 295
Jessica Polfjärd

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. prie instamment la Commission de demander sans délai au CIEM d'élaborer un avis multiespèces fondé sur les écosystèmes, ***qui tient compte de l'évolution*** de l'environnement, qui comprend des points de référence fondés sur les écosystèmes et une mortalité par pêche ajustée aux écosystèmes, ainsi que des indicateurs complémentaires qui alignent le règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique sur les exigences de la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin», par exemple pour inclure des indicateurs relatifs aux grands poissons;	8. prie instamment la Commission de demander sans délai au CIEM d'élaborer un avis multiespèces fondé sur les écosystèmes, ***reconnaissant la variabilité*** de l'environnement ***et les interactions entre les espèces***, qui comprend des points de référence fondés sur les écosystèmes et une mortalité par pêche ajustée aux écosystèmes, ainsi que des indicateurs complémentaires qui alignent le règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique sur les exigences de la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin», par exemple pour inclure des indicateurs relatifs aux grands poissons;
	Or. en

Amendement 296
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. ***prie instamment*** la Commission ***de demander sans délai au*** CIEM ***d'élaborer*** un avis multiespèces fondé sur les écosystèmes, ***qui tient compte de l'évolution de l'environnement, qui comprend des points de référence fondés***	8. ***encourage*** la Commission ***à continuer de collaborer avec le*** CIEM ***afin d'améliorer les avis scientifiques qui intègrent de manière équilibrée les facteurs environnementaux et socioéconomiques, en favorisant*** un avis

sur les écosystèmes et une mortalité par pêche ajustée aux écosystèmes, ainsi que des indicateurs complémentaires qui alignent le règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique sur les exigences de la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin», par exemple pour inclure des indicateurs relatifs aux grands poissons;

multiespèces fondé sur les écosystèmes, ***tout en veillant à ce que cet avis reste opérationnel, transparent et prévisible pour le secteur***;

Or. en

Amendement 297
Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. prie instamment la Commission de demander sans délai au CIEM d'élaborer un avis multiespèces fondé sur les écosystèmes, qui tient compte de l'évolution de l'environnement, qui comprend des points de référence fondés sur les écosystèmes et une mortalité par pêche ajustée aux écosystèmes, ***ainsi que des*** indicateurs complémentaires qui alignent le règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique sur les exigences de la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin»***, par exemple pour inclure des indicateurs relatifs aux grands poissons***;	8. prie instamment la Commission de demander sans délai au CIEM d'élaborer un avis multiespèces fondé sur les écosystèmes, qui tient compte de l'évolution de l'environnement, qui comprend des points de référence fondés sur les écosystèmes et une mortalité par pêche ajustée aux écosystèmes, ***et demande à la Commission d'inclure d'autres*** indicateurs complémentaires ***sur l'âge et la taille,*** qui alignent le règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique sur les exigences de la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin»;

Or. en

Amendement 298
Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. souligne que tous les avis scientifiques doivent être rédigés de manière à distinguer les recommandations applicables aux stocks en fonction de leurs caractéristiques biologiques, structures d'âge et pressions environnementales différentes; souligne que des stocks se trouvant à des stades différents de reconstitution ne peuvent se voir appliquer automatiquement des plafonds identiques;

Or. pl

Amendement 299
Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite la Commission à demander au CIEM de prévoir des coussins de précaution dans l'avis scientifique et à supprimer toute utilisation de fourchettes supérieures au RMD, ainsi qu'à émettre des avis sur la fixation de «plafonds pour les écosystèmes» qui limitent la biomasse totale qui peut être retirée d'un écosystème;	***supprimé***

Or. pl

Amendement 300
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite la Commission à demander	***supprimé***

au CIEM de prévoir des coussins de précaution dans l'avis scientifique et à supprimer toute utilisation de fourchettes supérieures au RMD, ainsi qu'à émettre des avis sur la fixation de «plafonds pour les écosystèmes» qui limitent la biomasse totale qui peut être retirée d'un écosystème;

Or. en

Amendement 301
Kristoffer Storm

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite la Commission à demander au CIEM de prévoir des coussins de précaution dans l'avis scientifique et à supprimer toute utilisation de fourchettes supérieures au RMD, ainsi qu'à émettre des avis sur la fixation de «plafonds pour les écosystèmes» qui limitent la biomasse totale qui peut être retirée d'un écosystème;	***supprimé***

Or. en

Amendement 302
Aurelijus Veryga, Nora Junco García, Stephen Nikola Bartulica, Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite la Commission à demander au CIEM de prévoir des coussins de précaution dans l'avis scientifique et à supprimer toute utilisation de fourchettes supérieures au RMD, ainsi qu'à émettre des avis sur la fixation de «plafonds pour	***supprimé***

les écosystèmes» qui limitent la biomasse totale qui peut être retirée d'un écosystème;

Or. en

Amendement 303
Magdalena Adamowicz

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite la Commission à demander au CIEM de prévoir des coussins de précaution dans l'avis scientifique et à supprimer toute utilisation de fourchettes supérieures au RMD, ainsi qu'à émettre des avis sur la fixation de «plafonds pour les écosystèmes» qui limitent la biomasse totale qui peut être retirée d'un écosystème;	***supprimé***

Or. en

Amendement 304
Asger Christensen, Elsi Katainen

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite la Commission à demander au CIEM de prévoir des coussins de précaution dans l'avis scientifique et à supprimer toute utilisation de fourchettes supérieures au RMD, ainsi qu'à émettre des avis sur la fixation de «plafonds pour les écosystèmes» qui limitent la biomasse totale qui peut être retirée d'un écosystème;	***supprimé***

Or. en

Amendement 305
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. ***invite la Commission à demander au CIEM de prévoir des coussins*** de précaution ***dans l'avis*** scientifique ***et à supprimer toute utilisation de fourchettes supérieures au RMD***, ***ainsi qu'à émettre des avis sur la fixation de «plafonds pour les écosystèmes» qui limitent la biomasse totale qui peut être retirée d'un écosystème***;	9. ***soutient l'inclusion d'éléments*** de précaution ***appropriés dans les avis du CIEM en cas d'incertitude*** scientifique, ***tout en évitant les réductions rigides ou automatiques qui ne tiennent pas compte des réalités socioéconomiques; souligne que le RMD reste un outil essentiel pour une gestion adaptative et responsable***;

Or. en

Amendement 306
Emma Wiesner, Karin Karlsbro

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite la Commission à demander au CIEM de ***prévoir des*** coussins de précaution ***dans l'avis scientifique*** et ***à supprimer toute utilisation de*** fourchettes supérieures au RMD, ainsi qu'à émettre des avis sur la fixation de «plafonds pour les écosystèmes» qui limitent la biomasse totale qui peut être retirée d'un écosystème;	9. invite la Commission à demander au CIEM de ***formuler des avis sur les*** coussins de précaution et ***sur les avantages de ne pas utiliser des*** fourchettes supérieures au RMD, ainsi qu'à émettre des avis sur la fixation de «plafonds pour les écosystèmes» qui limitent la biomasse totale qui peut être retirée d'un écosystème;

Or. en

Amendement 307
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. invite la Commission à exiger que toutes les évaluations des stocks s'appuient sur les niveaux de référence de la biomasse B_{RMD}, comme le reflètent les objectifs du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique et de la PCP;	***supprimé***

Or. en

Amendement 308
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. invite la Commission à exiger que toutes les évaluations des stocks s'appuient sur les niveaux de référence de la biomasse B_{RMD}, comme le reflètent les objectifs du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique et de la PCP;	***supprimé***

Or. en

Amendement 309
Aurelijus Veryga, Nora Junco García, Stephen Nikola Bartulica

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. invite la Commission à exiger que toutes les évaluations des stocks s'appuient sur les niveaux de référence de la biomasse B_{RMD}, comme le reflètent les	***supprimé***

objectifs du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique et de la PCP;

Or. en

Amendement 310
Emma Wiesner, Michal Wiezik, Karin Karlsbro

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. invite la Commission à ***exiger que*** toutes les évaluations des stocks ***s'appuient*** sur les niveaux de référence de la biomasse B_{RMD}, comme le reflètent les objectifs du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique et de la PCP;	10. invite la Commission à ***baser*** toutes les évaluations des stocks ***utilisées pour la mise en œuvre du droit de l'Union*** sur les niveaux de référence de la biomasse B_{RMD}, comme le reflètent les objectifs du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique et de la PCP;

Or. en

Amendement 311
Sofie Eriksson, André Rodrigues

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. invite la Commission et les États membres à veiller à ce que la gestion des stocks halieutiques de la mer Baltique inclue explicitement des objectifs visant à rétablir la taille naturelle et la répartition par âge des populations, en reconnaissant que des structures démographiques saines sont essentielles pour la capacité de reproduction, la résilience des stocks et la stabilité des écosystèmes; demande la mise au point d'indicateurs de suivi et de pratiques de pêche sélectives qui évitent l'élimination systématique des poissons

plus gros et plus âgés;

Or. en

Amendement 312
Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. invite la Commission à demander des avis scientifiques qui mettent clairement en évidence les risques liés à l'état actuel de l'environnement et à l'incertitude accrue causée par le changement climatique;	***supprimé***

Or. pl

Amendement 313
Jessica Polfjärd

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. invite la Commission à demander des avis scientifiques ***qui mettent*** clairement en évidence les risques liés à l'état actuel de l'environnement ***et*** à l'incertitude accrue causée par le changement climatique;	11. invite la Commission à demander des avis scientifiques ***au CIEM qui tiennent compte de tous les facteurs pertinents; considère que ces conseils devraient*** clairement ***mettre*** en évidence***, entre autres facteurs,*** les risques liés à l'état actuel de l'environnement***,*** à l'incertitude accrue causée par le changement climatique ***et à l'incidence des interactions entre les espèces et des populations de prédateurs***;

Or. en

Amendement 314
Emma Wiesner, Michal Wiezik, Asger Christensen, Karin Karlsbro

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. invite la Commission à demander des avis scientifiques ***qui mettent clairement*** en évidence les risques liés à l'état actuel de l'environnement et à l'incertitude accrue causée par le changement climatique;	11. invite la Commission à demander des avis scientifiques ***afin de prendre en considération, de mettre*** en évidence ***et de refléter*** les risques liés à ***tous les facteurs de stress pesant sur les stocks halieutiques, ainsi qu'à*** l'état actuel de l'environnement et à l'incertitude accrue causée par le changement climatique***, lors de la mise en œuvre du droit de l'Union, y compris le règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique***;

Or. en

Amendement 315
Aurelijus Veryga, Nora Junco García, Stephen Nikola Bartulica

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. invite la Commission à demander des avis scientifiques qui mettent clairement en évidence ***les risques liés à*** l'état actuel de l'environnement et ***à l'incertitude accrue causée par*** le changement climatique;	11. invite la Commission à demander des avis scientifiques qui mettent clairement en évidence l'état actuel de l'environnement et ***l'incidence de tous les principaux facteurs de stress dans la mer Baltique, notamment la pollution par les nutriments, les contaminants chimiques, l'énergie en mer, l'incidence des prédateurs et*** le changement climatique;

Or. en

Amendement 316
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. invite la Commission à demander des avis scientifiques qui mettent clairement en évidence ***les risques liés à*** l'état actuel de l'environnement et ***à l'incertitude accrue causée par*** le changement climatique;	11. invite la Commission à demander des avis scientifiques qui mettent clairement en évidence l'état actuel de l'environnement et ***l'incidence de tous les principaux facteurs de stress présents dans la mer Baltique, notamment la pollution par les nutriments, les contaminants chimiques, l'énergie en mer, l'incidence des prédateurs et*** le changement climatique;

Or. en

Amendement 317
Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. invite la Commission à demander des avis scientifiques qui mettent clairement en évidence les risques liés à l'état actuel de l'environnement et à l'incertitude accrue causée par le changement climatique;	11. invite la Commission à demander des avis scientifiques qui mettent clairement en évidence les risques liés à l'état actuel de l'environnement***, à la gestion des terres, y compris l'agriculture et la sylviculture,*** et à l'incertitude accrue causée par le changement climatique;

Or. en

Amendement 318
Kristoffer Storm

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. invite la Commission à demander	11. invite la Commission à demander

des avis scientifiques qui mettent clairement en évidence les ***risques*** liés à l'état actuel de l'environnement ***et à l'incertitude accrue causée par le changement climatique***;	des avis scientifiques qui mettent clairement en évidence ***tous*** les ***facteurs*** liés à l'état actuel de l'environnement***, tels que la pollution par les nutriments, les contaminants chimiques, l'énergie en mer et l'incidence des prédateurs***;

Or. en

Amendement 319
Siegbert Frank Droese, Volker Schnurrbusch

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. invite la Commission à demander des avis scientifiques qui mettent clairement en évidence les risques liés à l'état actuel de l'environnement et à l'incertitude accrue causée par ***le changement climatique***;	11. invite la Commission à demander des avis scientifiques qui mettent clairement en évidence les risques liés à l'état actuel de l'environnement et à l'incertitude accrue causée par ***l'évolution des conditions environnementales***;

Or. en

Amendement 320
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. ***invite la Commission à demander des*** avis scientifiques ***qui mettent clairement en évidence*** les risques ***liés à l'état actuel de l'environnement et à l'incertitude accrue causée par le changement climatique***;	11. ***souligne que les futurs*** avis scientifiques ***devraient recenser de manière transparente*** les risques ***environnementaux et socioéconomiques, et communiquer clairement les niveaux d'incertitude afin de permettre des réponses proportionnées en matière de gestion***;

Or. en

Amendement 321
Isabella Lövin
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. souligne que les avis scientifiques fournis aux décideurs doivent rester pleinement conformes au cadre juridique de la législation applicable et aux exigences imposées aux décideurs, comme l'a confirmé l'arrêt rendu en 2025 par la Cour de justice;

Or. en

Amendement 322
Aurelijus Veryga, Nora Junco García, Stephen Nikola Bartulica

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. invite la Commission à demander une révision des règles actuelles en matière de contrôle de l'exploitation, en reconnaissant qu'il s'agit d'un processus interne du CIEM étant donné qu'il dépend de nouvelles règles législatives ou d'une interprétation modifiée des règles existantes;	***supprimé***

Or. en

Amendement 323
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. invite la Commission à demander une révision des règles actuelles en matière de contrôle de l'exploitation, en reconnaissant qu'il s'agit d'un processus interne du CIEM étant donné qu'il dépend de nouvelles règles législatives ou d'une interprétation modifiée des règles existantes;	***supprimé***

Or. en

Amendement 324
Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. invite la Commission à demander ***une révision des*** règles actuelles ***en matière de contrôle de l'exploitation, en reconnaissant qu'il s'agit d'un*** processus interne du CIEM ***étant donné qu'il dépend de nouvelles règles législatives ou d'une interprétation modifiée des règles existantes***;	12. invite la Commission à demander ***au CIEM de revoir les*** règles ***et méthodes*** actuelles ***d'évaluation des stocks et les procédures consultatives, notamment à la lumière de l'évolution des conditions environnementales et des nouvelles données scientifiques; reconnaît, dans le même temps, que ce*** processus ***continue de relever de la responsabilité*** interne du CIEM ***et que son éventuelle mise à jour devrait être fondée sur des critères scientifiques indépendants***;

Or. pl

Amendement 325
Emma Wiesner, Michal Wiezik, Asger Christensen, Karin Karlsbro

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*

12. invite la Commission à demander ***une révision des règles actuelles*** en matière de contrôle de l'exploitation, ***en reconnaissant qu'il s'agit d'un processus interne du CIEM étant donné qu'il dépend de nouvelles*** règles ***législatives ou d'une interprétation modifiée des règles existantes***;	12. invite la Commission à demander ***au CIEM de réviser régulièrement ses lignes directrices techniques*** en matière de contrôle de l'exploitation, ***y compris en actualisant celles qui sont actuellement en vigueur, en soulignant l'importance pour le CIEM d'utiliser les*** règles ***les plus récentes, adaptées aux évaluations spécifiques des stocks à réaliser, afin de garantir les meilleurs avis scientifiques disponibles pour la fixation des TAC***;
	Or. en

Amendement 326
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***invite la Commission à demander une révision*** des règles ***actuelles*** en matière de contrôle de l'exploitation, en ***reconnaissant*** qu'il s'agit d'un processus interne du CIEM ***étant donné qu'il dépend de nouvelles règles législatives ou d'une interprétation modifiée des règles existantes***;	12. ***soutient l'amélioration continue*** des règles en matière de contrôle de l'exploitation, en ***veillant à ce qu'elles restent scientifiquement fondées, pratiques à mettre en œuvre et conformes au cadre juridique; reconnaît*** qu'il s'agit d'un processus interne du CIEM;
	Or. en

Amendement 327
Isabella Lövin
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis invite la Commission et les États membres à lancer un recensement génétique complet des populations de

harengs et de sprats, ainsi que d'autres espèces exploitées à des fins commerciales, afin d'améliorer la capacité à prendre des décisions fondées sur des données probantes lors de la fixation des possibilités de pêche et de l'adoption de mesures techniques;

Or. en

Amendement 328
Sofie Eriksson, André Rodrigues, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis invite la Commission à inclure une annexe contenant les critères corrects d'âge et de taille pour les stocks concernés; estime qu'une telle annexe facilitera l'intégration du critère D3C3 de la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin» (DCSMM) de l'Union dans le processus décisionnel en matière de pêche;

Or. en

Amendement 329
Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. invite la Commission à demander au CIEM d'élaborer une note d'orientation à l'intention des États membres et de la Commission sur la manière d'interpréter les avis scientifiques de manière à être conformes aux approches écosystémique et de	***supprimé***

précaution, tout en restaurant la résilience de la mer Baltique;

Or. pl

Amendement 330
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. invite la Commission à demander au CIEM d'élaborer une note d'orientation à l'intention des États membres et de la Commission sur la manière d'interpréter les avis scientifiques de manière à être conformes aux approches écosystémique et de précaution, tout en restaurant la résilience de la mer Baltique;	***supprimé***

Or. en

Amendement 331
Aurelijus Veryga, Nora Junco García, Stephen Nikola Bartulica, Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. invite la Commission à demander au CIEM d'élaborer une note d'orientation à l'intention des États membres et de la Commission sur la manière d'interpréter les avis scientifiques de manière à être conformes aux approches écosystémique et de précaution, tout en restaurant la résilience de la mer Baltique;	***supprimé***

Or. en

Amendement 332
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. invite la Commission à demander au CIEM d'élaborer une note d'orientation à l'intention des États membres et de la Commission sur la manière d'interpréter les avis scientifiques de manière à être conformes aux approches écosystémique et de précaution, tout en restaurant la résilience de la mer Baltique;	***supprimé***

Or. en

Amendement 333
Emma Wiesner, Michal Wiezik, Karin Karlsbro

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. invite la Commission à demander au CIEM ***d'élaborer une note d'orientation à l'intention des États membres et de la Commission sur la manière d'interpréter les*** avis scientifiques ***de manière à*** être conformes aux approches écosystémique et de précaution***, tout en restaurant*** la résilience de la mer Baltique;	13. invite la Commission à demander au CIEM ***de fournir des orientations supplémentaires dans ses*** avis scientifiques ***afin de clarifier la manière dont ceux-ci doivent être interprétés pour*** être conformes aux approches écosystémique et de précaution***; souligne qu'une lecture et une interprétation correctes des avis scientifiques sont essentielles pour restaurer plus efficacement*** la résilience de la mer Baltique;

Or. en

Amendement 334
Jessica Polfjärd

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. invite la Commission à demander au CIEM ***d'élaborer une note d'orientation à l'intention des*** États membres ***et de la Commission*** sur la manière d'interpréter les avis scientifiques ***de manière à être conformes aux approches*** écosystémique ***et de précaution, tout en restaurant la résilience*** de la mer Baltique;	13. invite la Commission à demander au CIEM ***de fournir aux*** États membres ***des avis clairs et neutres*** sur la manière d'interpréter les avis scientifiques ***et les évaluations des stocks, en soutenant la gestion*** écosystémique ***des stocks halieutiques*** de la mer Baltique;

Or. en

Amendement 335
Anja Hazekamp, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. invite la Commission à demander au CIEM de réaliser une analyse détaillée des limites actuelles de l'approche en matière d'avis scientifiques, en soulignant les cas où les niveaux de capture recommandés ne reflètent pas pleinement toutes les exigences légales et tous les objectifs politiques pertinents, ainsi que de fournir une feuille de route claire pour remédier aux lacunes actuelles et de formuler des recommandations provisoires sur la manière dont les avis actuellement disponibles en matière de possibilités de pêche peuvent être utilisés de manière suffisamment prudente pour répondre à toutes les exigences légales et à tous les objectifs pertinents;

Or. en

Amendement 336
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. invite la Commission à rendre publiques toutes ses demandes d'avis scientifiques adressées au CIEM;

Or. en

Amendement 337
Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. invite la Commission à envisager l'élaboration de règles claires et transparentes pour la fixation des TAC, étroitement alignées sur les objectifs du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique et conformément à un nouvel avis multiespèces fondé sur les écosystèmes; demande au Conseil de publier des rapports annuels expliquant et justifiant les décisions relatives aux TAC et d'autres mesures, de manière à rendre la procédure de fixation des TAC et les discussions BALTFISH ouvertes et transparentes pour le grand public ainsi qu'à rendre les États membres responsables de leurs décisions;	***supprimé***

Or. pl

Amendement 338
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. invite la Commission à envisager l'élaboration de règles claires et transparentes pour la fixation des TAC, étroitement alignées sur les objectifs du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique et conformément à un nouvel avis multiespèces fondé sur les écosystèmes; demande au Conseil de publier des rapports annuels expliquant et justifiant les décisions relatives aux TAC et d'autres mesures, de manière à rendre la procédure de fixation des TAC et les discussions BALTFISH ouvertes et transparentes pour le grand public ainsi qu'à rendre les États membres responsables de leurs décisions;	***supprimé***

Or. en

Amendement 339
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. ***invite*** la Commission ***à envisager l'élaboration de règles claires et transparentes pour*** la fixation des TAC***, étroitement alignées sur les objectifs du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique et conformément à un nouvel avis multiespèces fondé sur les écosystèmes; demande au Conseil de publier des rapports annuels expliquant et justifiant les décisions relatives aux TAC et d'autres mesures, de manière à rendre la procédure de fixation des TAC et les discussions BALTFISH ouvertes et transparentes pour le grand public ainsi***	14. ***encourage*** la Commission ***et le Conseil à veiller à ce que*** la fixation des TAC ***reste transparente et fondée sur des données scientifiques solides***;

qu'à rendre les États membres responsables de leurs décisions;

Or. en

Amendement 340
Aurelijus Veryga, Nora Junco García, Stephen Nikola Bartulica

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. invite la Commission à envisager l'élaboration de règles ***claires et transparentes*** pour la fixation des TAC, ***étroitement alignées sur les objectifs du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique et conformément à un nouvel*** avis multiespèces fondé sur les écosystèmes***; demande au Conseil de publier des rapports annuels expliquant et justifiant les décisions relatives aux TAC et d'autres mesures, de manière à rendre la procédure de fixation des TAC et les discussions BALTFISH ouvertes et transparentes pour le grand public*** ainsi qu'à ***rendre les États membres responsables de leurs décisions***;	14. invite la Commission à envisager l'élaboration de règles ***et procédures*** pour la fixation des TAC, ***ainsi que l'élaboration d'un*** avis multiespèces fondé sur les écosystèmes***, dans le cadre de la révision en cours de la politique commune de la pêche,*** ainsi qu'à ***veiller à leur application cohérente dans le cadre du plan pluriannuel pour la mer Baltique***;

Or. en

Amendement 341
Emma Wiesner

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. ***invite la Commission à envisager l'élaboration de règles claires et transparentes pour la fixation des TAC, étroitement alignées sur les objectifs du règlement établissant un plan pluriannuel***	14. demande au Conseil de publier des rapports annuels expliquant et justifiant les décisions relatives aux TAC et d'autres mesures, de manière à rendre la fixation des TAC ***plus ouverte*** et ***plus transparente***

pour la mer Baltique et conformément à un nouvel avis multiespèces fondé sur les écosystèmes; demande au Conseil de publier des rapports annuels expliquant et justifiant les décisions relatives aux TAC et d'autres mesures, de manière à rendre la ***procédure de*** fixation des TAC ***et les discussions BALTFISH ouvertes*** et ***transparentes*** pour le grand public ainsi qu'à rendre les États membres responsables de leurs décisions;

pour le grand public ainsi qu'à rendre les États membres responsables de leurs décisions; ***souligne à cet égard la nécessité que les discussions au sein du forum BALTFISH soient également plus transparentes et ouvertes;***

Or. en

Amendement 342
Sofie Eriksson, André Rodrigues, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. invite la Commission à élargir le champ d'application du plan pluriannuel afin d'y inclure les effets écosystémiques de la pêche au hareng, au sprat et au cabillaud sur tous les autres stocks, y compris le saumon, et à inclure explicitement le saumon de l'Atlantique en tant qu'espèce dans le règlement (UE) 2016/1139 (plan pluriannuel de la Baltique), à l'article 6, dans le considérant 8 et le considérant 10;

Or. en

Amendement 343
Anja Hazekamp, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite les États membres et la	15. invite les États membres et la

Commission à fonder toute approche de la prédation naturelle sur la science, en donnant la priorité aux mesures préventives, non létales et ciblées au niveau local, ainsi qu'à garantir un suivi adéquat, un financement et une coopération entre les parties prenantes afin de mettre en œuvre des pratiques d'atténuation efficaces;	Commission à fonder toute approche de la prédation naturelle sur la science, en donnant la priorité aux mesures préventives, non létales et ciblées au niveau local, ainsi qu'à garantir un suivi adéquat, un financement et une coopération entre les parties prenantes afin de mettre en œuvre des pratiques d'atténuation efficaces; ***souligne que lors d'une consultation publique organisée par la Commission, 94 % des personnes interrogées se sont déclarées opposées ou fortement opposées à la mise sur le marché de produits dérivés du phoque, rejetant cette mesure comme une mesure de gestion de la pêche, et 89 % ont indiqué que la chasse au phoque soulevait d'importantes préoccupations d'ordre moral; met en avant les recherches scientifiques indiquant que l'augmentation des quotas de chasse annuels, combinée à la dégradation de l'environnement et à la surpêche, pourrait entraîner l'effondrement de la population de phoques gris de la Baltique; invite la Commission à maintenir et à renforcer les mesures visant à protéger les phoques, les oiseaux marins et les mammifères marins contre les menaces telles que la surpêche, la chasse, l'exploitation et d'autres activités nuisibles;***
	Or. en

Amendement 344
Emma Wiesner, Asger Christensen

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite les États membres et la Commission à fonder toute approche de la prédation naturelle sur la science, en donnant la priorité ***aux*** mesures ***préventives, non létales et*** ciblées au	15. ***constate l'absence de modèles écosystémiques intégrant les interactions entre les espèces et les indicateurs environnementaux tels que l'incidence des prédateurs et l'eutrophisation;*** invite

niveau local, ***ainsi qu'à garantir un*** suivi adéquat, ***un*** financement et ***une*** coopération entre les parties prenantes afin ***de mettre en œuvre des pratiques d'atténuation efficaces***;	***les États membres et la Commission à solliciter davantage d'avis scientifiques à cet égard afin que ces dimensions écosystémiques puissent être davantage prises en considération dans le cadre des mesures nécessaires à la restauration de la mer Baltique; invite en outre*** les États membres et la Commission à fonder toute approche de la prédation naturelle sur la science, en donnant la priorité ***à l'adoption de*** mesures ***de gestion efficaces pour les prédateurs tels que les cormorans et les phoques; souligne la nécessité de mettre en place des mesures*** ciblées au niveau local, ***assorties d'un*** suivi adéquat, ***d'un*** financement ***spécifique et approprié*** et ***d'une*** coopération entre les parties prenantes afin ***d'en garantir l'efficacité; souligne la nécessité d'un plan de gestion des cormorans à l'échelle de l'Union à cet égard***;
	Or. en

Amendement 345
Carmen Crespo Díaz, Juan Ignacio Zoido Álvarez, Riho Terras

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite les États membres et la Commission à ***fonder toute approche de la prédation naturelle sur la science, en donnant la priorité aux*** mesures préventives***, non létales et ciblées au niveau local, ainsi qu'à garantir un suivi adéquat, un financement et une coopération entre les parties prenantes*** afin ***de mettre en œuvre des pratiques d'atténuation efficaces***;	15. invite les États membres et la Commission à ***s'attaquer au problème de la croissance excessive des populations de phoques et de cormorans dans la mer Baltique en adoptant une approche fondée sur des données scientifiques, qui comprenne non seulement des*** mesures préventives ***et localisées, mais aussi le contrôle des populations au moyen d'une chasse durable autorisée***; ***souligne la nécessité d'autoriser la commercialisation des produits dérivés du phoque tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union,*** afin ***d'encourager la gestion active et efficace de cette espèce et de réduire son***

incidence sur les populations de poissons;

Or. es

Amendement 346
Aurelijus Veryga, Nora Junco García, Stephen Nikola Bartulica

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite les États membres et la Commission à fonder toute approche de la prédation naturelle sur ***la science, en donnant*** la priorité ***aux*** mesures ***préventives, non létales et ciblées au niveau local, ainsi qu'à garantir*** un suivi adéquat, un financement et une coopération entre les parties prenantes afin de ***mettre*** en œuvre ***des pratiques d'atténuation efficaces***;	15. invite les États membres et la Commission à fonder toute approche de la prédation naturelle sur ***des données scientifiques solides et à donner*** la priorité ***à l'adoption de*** mesures ***de gestion efficaces pour les phoques et les cormorans, conformément aux demandes répétées de plusieurs États membres de la Baltique; demande en outre*** un suivi adéquat, un financement ***spécifique*** et une coopération ***renforcée*** entre les parties prenantes afin de ***garantir la mise*** en œuvre ***effective de ces mesures***;

Or. en

Amendement 347
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite les États membres et la Commission à fonder toute approche de la prédation naturelle sur la science, en donnant la priorité ***aux*** mesures ***préventives, non létales et ciblées au niveau local***, ainsi qu'à garantir un suivi adéquat, un financement et une coopération entre les parties prenantes ***afin de mettre en œuvre des pratiques d'atténuation***	15. invite les États membres et la Commission à fonder toute approche de la prédation naturelle sur la science, en donnant la priorité ***à l'adoption de*** mesures ***de gestion efficaces pour les phoques et les cormorans, conformément aux demandes répétées de plusieurs États membres de la région de la mer Baltique***, ainsi qu'à garantir un suivi adéquat, ***en***

efficaces;	***consacrant*** un financement et une coopération entre les parties prenantes ***à ces mesures***;

Or. en

Amendement 348
Jessica Polfjärd

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite les États membres et la Commission à fonder toute approche de la prédation naturelle sur la science, ***en donnant la priorité aux mesures préventives, non létales et ciblées au niveau local, ainsi qu'à garantir un*** suivi ***adéquat, un financement et une coopération entre les parties prenantes afin de mettre en œuvre des pratiques d'atténuation efficaces***;	15. invite les États membres et la Commission à fonder toute approche de la prédation naturelle sur la science, ***y compris par une gestion ciblée des populations de prédateurs lorsque cela est nécessaire pour protéger la pêche durable et reconstituer les stocks halieutiques, tout en veillant au respect de la législation environnementale et des exigences en matière de*** suivi;

Or. en

Amendement 349
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite les États membres et la Commission à fonder toute approche de la prédation ***naturelle*** sur la science***, en donnant la priorité aux mesures préventives, non létales et ciblées au niveau local,*** ainsi qu'à garantir un suivi adéquat, un financement et une coopération entre les parties prenantes afin de mettre en œuvre des pratiques d'atténuation efficaces;	15. invite les États membres et la Commission à fonder toute approche de la prédation sur la science ainsi qu'à garantir un suivi adéquat, un financement et une coopération entre les parties prenantes afin de mettre en œuvre des pratiques d'atténuation efficaces***, et à élaborer de toute urgence un plan de gestion efficace à l'échelle de l'Union pour les cormorans***;

Or. en

Amendement 350
Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite les États membres et la Commission à ***fonder toute approche de la prédation naturelle sur la science, en donnant la priorité aux mesures préventives, non létales et ciblées au niveau local, ainsi qu'à garantir un*** suivi ***adéquat, un financement et une coopération entre les parties prenantes afin de mettre en œuvre des pratiques d'atténuation efficaces***;	15. invite les États membres et la Commission à ***élaborer et à mettre en œuvre un plan global de reconstitution des stocks halieutiques comprenant des mesures de*** suivi ***et de contrôle des populations de prédateurs naturels, dont l'accroissement excessif soumet les stocks halieutiques à une forte pression, ce qui aggrave leur condition et leur capacité à se reconstituer***;

Or. pl

Amendement 351
Magdalena Adamowicz

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite les États membres et la Commission à fonder toute approche de la prédation naturelle sur la science, en donnant la priorité aux mesures préventives***, non létales*** et ciblées au niveau local, ainsi qu'à garantir un suivi adéquat, un financement et une coopération entre les parties prenantes afin de mettre en œuvre des pratiques d'atténuation efficaces;	15. invite les États membres et la Commission à fonder toute approche de la prédation naturelle sur la science, en donnant la priorité aux mesures préventives et ciblées au niveau local, ainsi qu'à garantir un suivi adéquat, un financement et une coopération entre les parties prenantes afin de mettre en œuvre des pratiques d'atténuation efficaces;

Or. en

Amendement 352
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne l'importance de fonder la gestion des pêches sur les meilleurs avis scientifiques disponibles et le rôle central du CIEM dans la garantie de la cohérence scientifique; dénonce toute tentative visant à compromettre l'indépendance du CIEM; invite la Commission à garantir un financement suffisant au CIEM afin qu'il puisse continuer à améliorer ses avis;

Or. en

Amendement 353
Magdalena Adamowicz

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne l'importance de fonder la gestion des pêches sur les meilleurs avis scientifiques disponibles et le rôle central du CIEM dans la garantie de la cohérence scientifique; dénonce toute tentative visant à compromettre l'indépendance du CIEM; invite la Commission à garantir un financement suffisant au CIEM afin qu'il puisse continuer à améliorer ses avis;

Or. en

Amendement 354
Isabella Lövin
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. invite les États membres et la Commission à unir leurs efforts pour développer la recherche scientifique et échanger les bonnes pratiques en matière de méthodes sûres et rentables permettant de détecter et de retirer les munitions et les engins non explosés des fonds marins;

Or. en

Amendement 355
Carmen Crespo Díaz, Juan Ignacio Zoido Álvarez, Riho Terras, Gabriel Mato

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. se félicite de l'évaluation actuellement menée par la Commission au sujet du régime de l'Union relatif aux phoques et de son incidence sur les approches actuelles en matière de gestion;

Or. es

Amendement 356
Anja Hazekamp, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. invite les États membres de l'Union à veiller à la mise en œuvre intégrale du règlement de l'Union relatif au contrôle de la pêche, notamment en luttant contre les déclarations erronées de

captures dans la région;

Or. en

Amendement 357
Niclas Herbst, Sofie Eriksson, Emma Wiesner, Jessica Polfjärd, Isabelle Le Callennec, Magdalena Adamowicz, Karin Karlsbro, Asger Christensen, André Rodrigues

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. souligne la nécessité pour la Commission de prendre des mesures face aux pressions exercées par les importantes populations de cormorans sur les stocks halieutiques de la mer Baltique, en veillant à ce que ces mesures soient proportionnées, adaptées à chaque région et mises en œuvre au moyen d'interventions efficaces, ciblées et adaptées au contexte local, fondées sur les meilleures données scientifiques disponibles, tout en soutenant la durabilité des pêcheries locales;

Or. en

Amendement 358
Isabella Lövin
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. invite la Commission et les États membres à utiliser la définition du PNUE de la gestion écosystémique, en tenant compte du fonctionnement d'un écosystème tel que décrit dans la DCSMM;

Or. en

Amendement 359
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. prie instamment la Commission de lancer une révision du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique ***afin d'y inclure des points de référence pour les écosystèmes (PRE) qui définissent un «espace d'exploitation sûr» qui intègre la productivité, les relations trophiques, la biodiversité, les incidences sur les habitats et la capacité environnementale, en plus d'offrir des garanties limitant les avis trop optimistes concernant un seul stock; souligne que la révision doit comprendre des mécanismes de réponse environnementale qui déclenchent des mesures de gestion nécessitant une réduction de la pression de pêche sur tous les stocks afin de protéger l'ensemble de la chaîne alimentaire si les PRE signalent une baisse de la productivité globale des écosystèmes***;	16. prie instamment la Commission de lancer une révision du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique***, notamment en supprimant la règle des 5 % prévue à l'article 4, paragraphe 6***;

Or. en

Amendement 360
Emma Wiesner, Michal Wiezik, Karin Karlsbro

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. prie instamment la Commission de lancer une révision du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer	16. prie instamment la Commission de lancer une révision du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer

Baltique afin ***d'y inclure des*** points de référence pour les écosystèmes (PRE) qui définissent un «espace d'exploitation sûr» qui intègre la productivité, les relations trophiques, la biodiversité, les incidences sur les habitats et la capacité environnementale, en plus d'offrir des garanties limitant les avis trop optimistes concernant un seul stock; souligne que la révision ***doit*** comprendre des mécanismes de réponse environnementale ***qui déclenchent*** des mesures de gestion ***nécessitant*** une réduction de la pression de pêche sur tous les stocks afin de protéger l'ensemble de la chaîne alimentaire ***si les PRE signalent une baisse de la productivité globale des écosystèmes***;	Baltique afin ***de remédier aux lacunes actuelles du règlement qui l'empêchent d'atteindre ses objectifs généraux***; ***invite à cet égard la Commission à envisager de développer davantage les règles relatives à la fixation des TAC, en fondant ses décisions sur de nouveaux avis écosystémiques portant sur plusieurs espèces, afin d'améliorer la transparence et de mieux garantir la réalisation des objectifs fixés dans le règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique; demande, en outre, l'inclusion de*** points de référence pour les écosystèmes (PRE) qui définissent un «espace d'exploitation sûr» qui intègre la productivité, les relations trophiques, la biodiversité, les incidences sur les habitats et la capacité environnementale, en plus d'offrir des garanties limitant les avis trop optimistes concernant un seul stock; souligne que la révision ***devrait également*** comprendre des mécanismes de réponse environnementale ***déclenchés lorsque les PRE atteignent des niveaux nécessitent*** des mesures de gestion***, y compris*** une réduction de la pression de pêche sur tous les stocks ***concernés*** afin de protéger l'ensemble de la chaîne alimentaire;
	Or. en

Amendement 361
Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. prie instamment la Commission de lancer une révision du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique afin d'y inclure des points de référence pour les écosystèmes (PRE) qui définissent un «espace d'exploitation sûr» qui intègre la productivité, les relations	16. prie instamment la Commission de lancer une révision du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique afin d'y inclure des points de référence pour les écosystèmes (PRE) qui définissent un «espace d'exploitation sûr» qui intègre la productivité, les relations

trophiques, la biodiversité, les incidences sur les habitats et la capacité environnementale***, en plus d'offrir des garanties limitant les avis trop optimistes concernant un seul stock***; ***souligne que la révision doit comprendre des mécanismes de réponse environnementale qui déclenchent des mesures de gestion nécessitant une réduction de la pression de pêche sur tous les stocks afin de protéger l'ensemble de la chaîne alimentaire si les PRE signalent une baisse de la productivité globale des écosystèmes;***	trophiques, la biodiversité, les incidences sur les habitats et la capacité environnementale;

Or. pl

Amendement 362
Magdalena Adamowicz

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. prie instamment la Commission de lancer une révision du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique afin ***d'y inclure des points de référence pour les écosystèmes (PRE) qui définissent un «espace d'exploitation sûr» qui intègre la productivité, les relations trophiques, la biodiversité, les incidences sur les habitats et la capacité environnementale, en plus d'offrir des garanties limitant les avis trop optimistes concernant un seul stock; souligne que la révision doit comprendre des mécanismes de réponse environnementale qui déclenchent des mesures de gestion nécessitant une réduction de la pression de pêche sur tous les stocks afin de protéger l'ensemble de la chaîne alimentaire si les PRE signalent une baisse de la productivité globale des écosystèmes;***	16. prie instamment la Commission de lancer ***d'urgence*** une révision du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique afin ***de surmonter l'insécurité juridique entourant l'interprétation de l'article 4, paragraphe 6, du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique;***

Or. en

Amendement 363
Aurelijus Veryga, Nora Junco García, Stephen Nikola Bartulica

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. prie instamment la Commission de lancer une révision du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique ***afin d'y inclure des points*** de référence ***pour les écosystèmes (PRE) qui définissent un «espace d'exploitation sûr» qui intègre la productivité, les relations trophiques, la biodiversité, les incidences sur les habitats et la capacité environnementale, en plus d'offrir des garanties limitant les avis trop optimistes concernant un seul stock***; ***souligne que la révision doit comprendre des mécanismes de réponse environnementale qui déclenchent des mesures de gestion nécessitant une réduction de la pression de pêche sur tous les stocks afin de protéger l'ensemble de la chaîne alimentaire si les PRE signalent une baisse de la productivité globale des écosystèmes;***	16. prie instamment la Commission de lancer une révision du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique***, notamment en vue de supprimer la règle des 5 %, qui stipule que les possibilités de pêche doivent, en tout état de cause, être fixées de manière à garantir que la probabilité que la biomasse du stock reproducteur tombe en dessous du niveau*** de référence ***critique exprimé en biomasse (Blim) soit inférieure à 5 %***;

Or. en

Amendement 364
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. prie instamment la Commission de lancer une révision du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer	16. prie instamment la Commission de lancer une révision du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer

Baltique afin d'y inclure des points de référence pour les écosystèmes (PRE) qui définissent un «espace d'exploitation sûr» qui intègre la productivité, les relations trophiques, la biodiversité, les incidences sur les habitats et la capacité environnementale, en plus d'offrir des garanties limitant les avis trop optimistes concernant un seul stock; souligne que la révision doit comprendre des mécanismes de réponse environnementale qui déclenchent des mesures de gestion nécessitant une réduction de la pression de pêche sur tous les stocks afin de protéger l'ensemble de la chaîne alimentaire si les PRE signalent une baisse de la productivité globale des écosystèmes;	Baltique afin d'y inclure des points de référence pour les écosystèmes (PRE) qui définissent un «espace d'exploitation sûr» qui intègre la productivité, les relations trophiques, la biodiversité, les incidences sur les habitats et la capacité environnementale, en plus d'offrir des garanties limitant les avis trop optimistes concernant un seul stock; souligne que la révision doit comprendre des mécanismes de réponse environnementale qui déclenchent des mesures de gestion nécessitant une réduction de la pression de pêche sur tous les stocks afin de protéger l'ensemble de la chaîne alimentaire si les PRE signalent une baisse de la productivité globale des écosystèmes; ***invite la Commission, le cas échéant, à ne pas transposer systématiquement les mesures envisagées dans d'autres plans pluriannuels eu égard aux spécificités de ce bassin maritime;***

Or. fr

Amendement 365
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. prie instamment la Commission ***de lancer une révision du*** règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique afin ***d'y inclure des*** points de référence ***pour les écosystèmes (PRE) qui définissent un «espace d'exploitation sûr» qui intègre la productivité, les relations trophiques, la biodiversité, les incidences sur les habitats et la capacité environnementale, en plus d'offrir des garanties limitant les avis trop optimistes concernant un seul stock***; souligne ***que la révision doit comprendre des mécanismes de réponse environnementale qui***	16. prie instamment la Commission ***d'évaluer le*** règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique afin ***d'en améliorer la clarté, la cohérence et l'application pratique, y compris l'utilisation de*** points de référence ***et d'indicateurs qui reflètent à la fois les objectifs environnementaux et socioéconomiques***; souligne ***l'importance de veiller à ce que tout ajustement futur du cadre reste simple, fondé sur des données scientifiques et applicable pour le secteur***;

déclenchent des mesures de gestion nécessitant une réduction de la pression de pêche sur tous les stocks afin de protéger l'ensemble de la chaîne alimentaire si les PRE signalent une baisse de la productivité globale des écosystèmes;

Or. en

Amendement 366
Emma Wiesner, Michal Wiezik, Karin Karlsbro

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. invite la Commission, dans le cadre de la révision du règlement établissant un plan pluriannuel pour la mer Baltique, à évaluer et, le cas échéant, à proposer d'inclure les stocks de saumon et de truite parmi les stocks spécifiques couverts par le champ d'application du règlement en ce qui concerne les prises accessoires;

Or. en

Amendement 367
Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. invite la Commission à créer un groupe de gestion des écosystèmes de la mer Baltique intégrant l'expertise de l'HELCOM et du CIEM, et à mettre en place une plateforme permanente de conseil des parties prenantes composée principalement d'acteurs locaux des	***supprimé***

communautés côtières, tels que les pêcheurs commerciaux, les pêcheurs récréatifs, les acteurs du tourisme, les organisations non gouvernementales et les autorités locales, afin de contribuer aux décisions relatives aux TAC et à d'autres mesures;

Or. pl

Amendement 368
Emma Wiesner, Karin Karlsbro

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. invite la Commission à ***créer un groupe de gestion des écosystèmes*** de la mer Baltique intégrant l'expertise de l'HELCOM et du CIEM, et à ***mettre en place une plateforme permanente de conseil*** des parties prenantes ***composée principalement d'acteurs*** locaux des communautés côtières, tels que les pêcheurs commerciaux, les pêcheurs récréatifs, les acteurs du tourisme, les organisations non gouvernementales et les autorités locales, afin de contribuer ***aux décisions relatives aux TAC et à d'autres*** mesures;	17. invite la Commission à ***proposer un forum plus structuré pour la coopération régionale dans la région*** de la mer Baltique intégrant ***davantage*** l'expertise de l'HELCOM et du CIEM, et à ***garantir une consultation et une participation cohérentes et permanentes*** des parties prenantes***, en particulier des acteurs*** locaux des communautés côtières, tels que les pêcheurs commerciaux ***et leurs organisations***, les pêcheurs récréatifs, les acteurs du tourisme, les organisations non gouvernementales et les autorités locales, afin de contribuer ***à toutes les*** mesures ***pertinentes de gestion de la pêche***;

Or. en

Amendement 369
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. ***invite la Commission à créer un***	17. ***souligne qu'une*** gestion ***efficace***

groupe de gestion ***des écosystèmes*** de la mer Baltique ***intégrant l'expertise de l'HELCOM et du CIEM, et à mettre en place une plateforme permanente de conseil des parties prenantes composée principalement d'acteurs locaux des*** communautés côtières***, tels que les pêcheurs commerciaux, les pêcheurs récréatifs, les acteurs du tourisme, les organisations non gouvernementales et les autorités locales, afin de contribuer aux décisions relatives aux TAC et à d'autres mesures***;

de la mer Baltique ***doit reposer sur la confiance et la coopération entre les États membres***, ***le secteur de la pêche et les scientifiques; encourage la coopération régionale volontaire et le dialogue entre les*** communautés côtières***, l'industrie et les administrations afin de promouvoir des solutions pratiques et l'échange de connaissances***;

Or. en

Amendement 370
Siegbert Frank Droese, Volker Schnurrbusch

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. invite la Commission à créer un groupe de gestion des écosystèmes de la mer Baltique intégrant l'expertise de l'HELCOM et du CIEM, et à mettre en place une plateforme permanente de conseil des parties prenantes ***composée principalement d'acteurs locaux des communautés côtières, tels que les pêcheurs commerciaux, les pêcheurs récréatifs, les acteurs du tourisme, les*** organisations ***non gouvernementales et les autorités locales,*** afin de contribuer aux décisions relatives aux TAC et à d'autres mesures;	17. invite la Commission à créer un groupe de gestion des écosystèmes de la mer Baltique intégrant l'expertise de l'HELCOM et du CIEM, et à mettre en place une plateforme permanente de conseil des parties prenantes ***assurant une représentation équilibrée des autorités nationales, des*** organisations ***de producteurs et des petits pêcheurs aux côtés des ONG*** afin de contribuer aux décisions relatives aux TAC et à d'autres mesures;

Or. en

Amendement 371
Sofie Eriksson, André Rodrigues, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution

Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. souligne que le groupe de gestion des écosystèmes de la mer Baltique devrait inclure une représentation officielle des petits pêcheurs et des organisations communautaires côtières, afin de garantir leur participation aux consultations sur les TAC et aux plans de reconstitution;

Or. en

Amendement 372
Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. invite la Commission à clarifier les règles existantes et à fixer des règles portant sur des niveaux de risque et des délais acceptables en ce qui concerne les engagements visant à reconstituer les stocks, à restaurer la nature et à préserver des écosystèmes sains;	***supprimé***

Or. pl

Amendement 373
Emma Wiesner

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. invite ***la Commission à clarifier les règles existantes et à fixer des*** règles portant sur des niveaux de risque et des délais acceptables en ce qui concerne les ***engagements visant à*** reconstituer les	18. invite ***à l'inclusion de*** règles ***plus claires*** portant sur des niveaux de risque et des délais acceptables en ce qui concerne les ***obligations légales définies dans le règlement établissant un plan pluriannuel***

stocks***, à*** restaurer la nature et à préserver des écosystèmes sains;	***pour la mer Baltique, en particulier en ce qui concerne la réalisation de ses objectifs généraux; souligne la nécessité de clarifier davantage les mesures à prendre pour respecter les obligations environnementales de l'Union afin de*** reconstituer les stocks, ***de gérer les populations de prédateurs, de*** restaurer la nature et ***de*** préserver des écosystèmes sains;

Or. en

Amendement 374
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. invite ***la Commission à clarifier les règles existantes et à fixer des règles portant sur des niveaux de risque et des délais acceptables en ce qui concerne les engagements visant à reconstituer les stocks, à restaurer la nature et à préserver des écosystèmes sains***;	18. invite ***à une approche réaliste et adaptée à chaque région en matière de gestion des risques, qui concilie durabilité écologique et stabilité socioéconomique; souligne que les objectifs et les délais de reconstruction doivent rester réalisables pour les opérateurs et compatibles avec le maintien d'une activité de pêche viable et des chaînes d'approvisionnement alimentaire***;

Or. en

Amendement 375
Carmen Crespo Díaz, Gabriel Mato

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. invite la Commission à clarifier les règles existantes et à fixer des règles portant sur des niveaux de risque et des	18. invite la Commission à clarifier les règles existantes et à fixer des règles portant sur des niveaux de risque et des

délais acceptables en ce qui concerne les engagements visant à reconstituer les stocks, à restaurer la nature et à préserver des écosystèmes sains;	délais acceptables en ce qui concerne les engagements visant à reconstituer les stocks, à restaurer la nature et à préserver des écosystèmes sains***, en tenant toujours compte de leur incidence socioéconomique***;

Or. es

Amendement 376
Kristoffer Storm

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. invite la Commission à clarifier ***les règles existantes et à fixer des règles portant sur*** des niveaux de risque et des délais acceptables en ce qui concerne les engagements visant à reconstituer les stocks***, à restaurer la nature et à préserver des écosystèmes sains***;	18. invite la Commission à clarifier des niveaux de risque et des délais acceptables en ce qui concerne les engagements visant à reconstituer les stocks ***halieutiques***;

Or. en

Amendement 377
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. invite la Commission à ***clarifier les règles existantes et à fixer des règles portant sur des niveaux de risque*** et des délais acceptables en ce qui concerne les engagements visant à reconstituer les stocks, à restaurer la nature et à préserver des écosystèmes sains;	18. invite la Commission à ***informer des risques*** et des délais en ce qui concerne les engagements visant à reconstituer les stocks, ***à gérer les populations de prédateurs,*** à restaurer la nature***, à gérer l'aménagement du territoire,*** et à préserver des écosystèmes sains;

Or. en

Amendement 378
Aurelijus Veryga, Nora Junco García, Stephen Nikola Bartulica

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. invite la Commission à ***clarifier les règles existantes et à fixer des règles portant sur des niveaux de risque*** et des délais acceptables en ce qui concerne les engagements visant à reconstituer les stocks, à restaurer la nature et à préserver des écosystèmes sains;	18. invite la Commission à ***informer des risques*** et des délais en ce qui concerne les engagements visant à reconstituer les stocks, ***à gérer les populations de prédateurs,*** à restaurer la nature***, à gérer l'aménagement du territoire,*** et à préserver des écosystèmes sains;

Or. en

Amendement 379
Magdalena Adamowicz, Jessica Polfjärd

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. souligne l'importance d'améliorer la collecte de données, en particulier pour des espèces telles que le cabillaud, et demande que d'autres sources de données, telles que les populations de prédateurs, soient prises en considération afin de combler les lacunes actuelles en matière de connaissances; met en exergue la nécessité de mieux comprendre l'incidence des prédateurs piscivores, tels que les phoques et les cormorans, sur les stocks halieutiques et demande instamment que la mortalité induite par les prédateurs soit intégrée dans les modèles d'évaluation des stocks afin d'améliorer la précision et l'efficacité des stratégies de gestion;

Or. en

Amendement 380
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. souligne la nécessité de mesures de cessation temporaire dans la mer Baltique en plus des outils de cessation permanente; constate que, tandis que les mesures temporaires répondent à des préoccupations écologiques immédiates, les outils de cessation permanente sont conçus pour ajuster la capacité de pêche aux possibilités de pêche à long terme; demande une distinction claire entre la cessation temporaire et la cessation permanente dans les programmes de soutien afin d'éviter des difficultés excessives pour les communautés côtières qui dépendent de la pêche durable;

Or. en

Amendement 381
Isabella Lövin
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. demande que les règles du plan pluriannuel soient clarifiées en précisant que la flexibilité d'une année à l'autre est interdite pour les stocks inférieurs au point de référence de conservation Btrigger actuel du plan pluriannuel;

Or. en

Amendement 382
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. invite la Commission à renforcer les mesures de gestion du saumon atlantique dans la mer Baltique, en veillant à ce que les incidences sur l'écosystème de la pêche au hareng, au sprat et à la morue sur le saumon soient correctement prises en considération; recommande vivement de renforcer la surveillance et la recherche afin de soutenir la gestion durable du saumon:

Or. en

Amendement 383
Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. invite la Commission et le Conseil à envisager des règles juridiquement contraignantes pour les mesures à prendre automatiquement lorsque les stocks tombent en dessous des valeurs de déclenchement fixées conformément à l'approche de précaution, en alignant l'Union sur des régions mieux gérées telles que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada et les États-Unis;	***supprimé***

Or. pl

Amendement 384
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. invite la Commission et le Conseil à envisager des règles juridiquement contraignantes pour les mesures à prendre automatiquement lorsque les stocks tombent en dessous des valeurs de déclenchement fixées conformément à l'approche de précaution, en alignant l'Union sur des régions mieux gérées telles que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada et les États-Unis;	***supprimé***

Or. en

Amendement 385
Aurelijus Veryga, Nora Junco García, Stephen Nikola Bartulica, Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. invite la Commission et le Conseil à envisager des règles juridiquement contraignantes pour les mesures à prendre automatiquement lorsque les stocks tombent en dessous des valeurs de déclenchement fixées conformément à l'approche de précaution, en alignant l'Union sur des régions mieux gérées telles que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada et les États-Unis;	***supprimé***

Or. en

Amendement 386
Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. invite la Commission et le Conseil à envisager des règles juridiquement contraignantes pour les mesures à prendre automatiquement lorsque les stocks tombent en dessous des valeurs de déclenchement fixées conformément à l'approche de précaution***, en alignant*** l'Union sur ***des*** régions mieux gérées telles que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada et les États-Unis;	19. invite la Commission et le Conseil à envisager des règles juridiquement contraignantes pour les mesures à prendre automatiquement lorsque les stocks tombent en dessous des valeurs de déclenchement fixées conformément à l'approche de précaution ***et réaffirme que l'outil de gestion du rendement maximal durable devrait être complété par des mesures visant à différencier les captures en fonction de la taille et de l'âge en premier lieu; estime que les valeurs F de précaution devraient aligner les règles de*** l'Union sur ***celles de*** régions mieux gérées telles que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada et les États-Unis;

Or. en

Amendement 387
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. ***invite la Commission et le Conseil à envisager des règles juridiquement contraignantes pour les mesures à prendre automatiquement lorsque les stocks tombent en dessous des valeurs de déclenchement fixées conformément à l'approche de précaution, en alignant*** l'Union ***sur des régions mieux gérées telles que l'Australie, la Nouvelle-Zélande***, ***le Canada et les États-Unis***;	19. ***souligne que la gestion de la pêche dans*** l'Union ***devrait se fonder sur l'expérience européenne, la science***, ***et les réalités régionales, et non sur des modèles importés de pays tiers***;

Or. en

Amendement 388
Emma Wiesner, Karin Karlsbro

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. invite la Commission ***et le Conseil*** à envisager des règles juridiquement contraignantes pour les mesures à prendre automatiquement lorsque les stocks tombent en dessous des valeurs de déclenchement fixées conformément à l'approche de précaution, en ***alignant l'Union sur des*** régions ***mieux gérées*** telles que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada et les États-Unis;	19. invite la Commission à envisager ***de proposer*** des règles juridiquement contraignantes pour les mesures à prendre automatiquement lorsque les stocks tombent en dessous des valeurs de déclenchement fixées conformément à l'approche de précaution, en ***s'inspirant des pratiques de gestion d'autres*** régions telles que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada et les États-Unis;

Or. en

Amendement 389
Anja Hazekamp, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. invite la Commission et le Conseil à ***envisager*** des règles juridiquement contraignantes pour les mesures à prendre automatiquement lorsque les stocks tombent en dessous des valeurs de déclenchement fixées conformément à l'approche de précaution, en alignant l'Union sur des régions mieux gérées telles que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada et les États-Unis;	19. invite la Commission et le Conseil à ***mettre en œuvre d'urgence*** des règles juridiquement contraignantes pour les mesures à prendre automatiquement lorsque les stocks tombent en dessous des valeurs de déclenchement fixées conformément à l'approche de précaution, en alignant l'Union sur des régions mieux gérées telles que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada et les États-Unis;

Or. en

Amendement 390
Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. invite la Commission à élargir le champ d'application du plan pluriannuel pour la mer Baltique afin d'y inclure les effets des pêcheries de hareng, de sprat et de cabillaud sur tous les autres stocks, à introduire une obligation de débarquement pour le saumon atlantique et l'anguille européenne, et à inclure explicitement le saumon atlantique parmi les espèces pour lesquelles des mesures sont introduites en vertu de l'article 6 du plan pluriannuel;

Or. en

Amendement 391
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. invite la Commission à examiner attentivement les aspects socioéconomiques lors de l'évaluation du plan pluriannuel actuel; souligne la nécessité d'adopter une approche équilibrée entre les facteurs environnementaux et socioéconomiques, comme le prévoit l'article 2, paragraphe 1, du règlement relatif à la PCP;

Or. en

Amendement 392
Magdalena Adamowicz

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. invite la Commission à examiner attentivement les aspects socioéconomiques lors de l'évaluation du plan pluriannuel actuel; souligne la nécessité d'adopter une approche équilibrée entre les facteurs environnementaux et socioéconomiques, comme le prévoit l'article 2, paragraphe 1, du règlement relatif à la PCP;

Or. en

Amendement 393
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. invite la Commission et les États membres à renforcer la coopération régionale conformément à l'article 18 de la PCP, en veillant à ce que les mesures de gestion restent proportionnées;

Or. en

Amendement 394
Magdalena Adamowicz

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. invite la Commission à rendre publiques toutes ses demandes d'avis scientifiques adressées au CIEM;

Or. en

Amendement 395
Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. invite la Commission et le Conseil à réintroduire l'interdiction de la pêche destinée à la consommation non humaine qui était en vigueur jusqu'en 1995, une époque à laquelle les exceptions n'étaient initialement autorisées que «à condition que cette pêche n'entraîne pas de risques de dommages écologiques irréversibles»;	***supprimé***

Or. pl

Amendement 396
Aurelijus Veryga, Nora Junco García, Stephen Nikola Bartulica, Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. invite la Commission et le Conseil à réintroduire l'interdiction de la pêche destinée à la consommation non humaine qui était en vigueur jusqu'en 1995, une époque à laquelle les exceptions n'étaient initialement autorisées que «à condition que cette pêche n'entraîne pas de risques de dommages écologiques irréversibles»;	***supprimé***

Or. en

Amendement 397
Sofie Eriksson, André Rodrigues, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. invite la Commission et le Conseil à réintroduire l'interdiction de la pêche destinée à la consommation non humaine qui était en vigueur jusqu'en 1995, une époque à laquelle les exceptions n'étaient initialement autorisées que «à condition que cette pêche n'entraîne pas de risques de dommages écologiques irréversibles»;	***supprimé***

Or. en

Amendement 398
Magdalena Adamowicz

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. invite la Commission et le Conseil à réintroduire l'interdiction de la pêche destinée à la consommation non humaine qui était en vigueur jusqu'en 1995, une époque à laquelle les exceptions n'étaient initialement autorisées que «à condition que cette pêche n'entraîne pas de risques de dommages écologiques irréversibles»;	***supprimé***

Or. en

Amendement 399
Asger Christensen, Elsi Katainen

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. invite la Commission et le Conseil à réintroduire l'interdiction de la pêche destinée à la consommation non humaine qui était en vigueur jusqu'en 1995, une	***supprimé***

époque à laquelle les exceptions n'étaient initialement autorisées que «à condition que cette pêche n'entraîne pas de risques de dommages écologiques irréversibles»;

Or. en

Amendement 400
Kristoffer Storm

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. invite la Commission et le Conseil à réintroduire l'interdiction de la pêche destinée à la consommation non humaine qui était en vigueur jusqu'en 1995, une époque à laquelle les exceptions n'étaient initialement autorisées que «à condition que cette pêche n'entraîne pas de risques de dommages écologiques irréversibles»;	***supprimé***

Or. en

Amendement 401
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. invite la Commission et le Conseil à réintroduire l'interdiction de la pêche destinée à la consommation non humaine qui était en vigueur jusqu'en 1995, une époque à laquelle les exceptions n'étaient initialement autorisées que «à condition que cette pêche n'entraîne pas de risques de dommages écologiques irréversibles»;	***supprimé***

Or. en

Amendement 402
Anja Hazekamp, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. invite la Commission et le Conseil à réintroduire l'interdiction de la pêche destinée à la consommation non humaine qui était en vigueur jusqu'en 1995, une époque à laquelle les exceptions n'étaient initialement autorisées que «à condition que cette pêche n'entraîne pas de risques de dommages écologiques irréversibles»;	20. invite la Commission et le Conseil à réintroduire ***d'urgence*** l'interdiction de la pêche destinée à la consommation non humaine qui était en vigueur jusqu'en 1995, une époque à laquelle les exceptions n'étaient initialement autorisées que «à condition que cette pêche n'entraîne pas de risques de dommages écologiques irréversibles»;

Or. en

Amendement 403
Sofie Eriksson, André Rodrigues, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. demande à la Commission de prendre des mesures pour garantir que les poissons pêchés dans la mer Baltique soient principalement utilisés pour la consommation humaine directe, en soutenant les chaînes d'approvisionnement alimentaires locales;

Or. en

Amendement 404
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution

Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite la Commission et le Conseil à proposer un moratoire sur le chalutage industriel et l'arrêt de toutes les activités de chalutage de fond dans les zones côtières et peu profondes et dans tous les types de zones marines protégées jusqu'à ce que ces règles et critères juridiques soient élaborés;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 405
Carmen Crespo Díaz, Gabriel Mato

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite la Commission et le Conseil à proposer un moratoire sur le chalutage industriel et l'arrêt de toutes les activités de chalutage de fond dans les zones côtières et peu profondes et dans tous les types de zones marines protégées jusqu'à ce que ces règles et critères juridiques soient élaborés;	***supprimé***

Or. es

Amendement 406
Asger Christensen, Elsi Katainen

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite la Commission et le Conseil à proposer un moratoire sur le chalutage industriel et l'arrêt de toutes les activités	***supprimé***

de chalutage de fond dans les zones côtières et peu profondes et dans tous les types de zones marines protégées jusqu'à ce que ces règles et critères juridiques soient élaborés;

Or. en

Amendement 407
Magdalena Adamowicz

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite la Commission et le Conseil à proposer un moratoire sur le chalutage industriel et l'arrêt de toutes les activités de chalutage de fond dans les zones côtières et peu profondes et dans tous les types de zones marines protégées jusqu'à ce que ces règles et critères juridiques soient élaborés;	***supprimé***

Or. en

Amendement 408
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite la Commission et le Conseil à proposer un moratoire sur le chalutage industriel et l'arrêt de toutes les activités de chalutage de fond dans les zones côtières et peu profondes et dans tous les types de zones marines protégées jusqu'à ce que ces règles et critères juridiques soient élaborés;	***supprimé***

Or. en

Amendement 409
Kristoffer Storm

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite la Commission et le Conseil à proposer un moratoire sur le chalutage industriel et l'arrêt de toutes les activités de chalutage de fond dans les zones côtières et peu profondes et dans tous les types de zones marines protégées jusqu'à ce que ces règles et critères juridiques soient élaborés;	***supprimé***

Or. en

Amendement 410
Nora Junco García, Stephen Nikola Bartulica, Aurelijus Veryga

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite la Commission et le Conseil à proposer un moratoire sur le chalutage industriel et l'arrêt de toutes les activités de chalutage de fond dans les zones côtières et peu profondes et dans tous les types de zones marines protégées jusqu'à ce que ces règles et critères juridiques soient élaborés;	21. invite la Commission et le Conseil à proposer un moratoire sur le chalutage industriel et l'arrêt de toutes les activités de chalutage de fond dans les zones côtières et peu profondes et dans tous les types de zones marines protégées***, de manière à éviter toute interruption injustifiée de l'activité de pêche*** jusqu'à ce que ces règles et critères juridiques ***correspondants*** soient élaborés; ***souligne que, dans la perspective des prochaines actions, la coordination avec les États membres doit être renforcée en tant que mécanisme de conseil et de planification future;***

Or. es

Amendement 411
Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. ***invite la Commission et le Conseil à proposer un*** moratoire sur ***le chalutage industriel et l'arrêt de toutes les activités de chalutage de fond*** dans les zones côtières et peu profondes ***et dans tous les types de zones marines protégées jusqu'à ce que ces règles et critères juridiques soient élaborés***;	21. ***souligne que tout*** moratoire sur ***la pêche*** dans les zones côtières et peu profondes ***doit être appliqué de manière à ne pas nuire aux activités des petites et moyennes entreprises familiales; souligne que toute réglementation du chalutage de fond doit distinguer la pêche démersale et pélagique traditionnelle et de consommation du chalutage industriel afin de garantir le respect du principe de transition juste; réaffirme la nécessité d'axer la PCP sur la promotion d'une augmentation de la part de la pêche destinée à la consommation***;

Or. pl

Amendement 412
Siegbert Frank Droese, Volker Schnurrbusch

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite la Commission et le Conseil à ***proposer*** un moratoire sur le chalutage industriel et l'arrêt de toutes les activités de chalutage de fond dans les zones côtières et peu profondes et dans tous les types de zones marines protégées jusqu'à ce que ces règles et critères juridiques soient élaborés;	21. invite la Commission et le Conseil à ***envisager, si cela s'avère justifié sur le plan scientifique,*** un moratoire sur le chalutage industriel et l'arrêt de toutes les activités de chalutage de fond dans les zones côtières et peu profondes et dans tous les types de zones marines protégées jusqu'à ce que ces règles et critères juridiques soient élaborés;

Or. en

Amendement 413
Anja Hazekamp, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite la Commission et le Conseil à proposer ***un moratoire*** sur le chalutage industriel et l'arrêt de toutes les activités de chalutage de fond dans les zones côtières et peu profondes et dans tous les types de zones marines protégées ***jusqu'à ce que ces règles et critères juridiques soient élaborés***;	21. invite la Commission et le Conseil à proposer ***une interdiction*** sur le chalutage industriel et l'arrêt de toutes les activités de chalutage de fond dans les zones côtières et peu profondes et dans tous les types de zones marines protégées;

Or. en

Amendement 414
Emma Wiesner, Karin Karlsbro

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite la Commission et ***le Conseil à proposer un moratoire sur le*** chalutage industriel et ***l'arrêt de toutes les activités de*** chalutage de fond ***dans les zones côtières et peu profondes et dans tous les types de zones marines protégées jusqu'à ce que ces règles et critères juridiques soient élaborés***;	21. invite la Commission et ***les États membres à interdire tout*** chalutage industriel et ***pélagique dans la mer Baltique, et à appliquer une interdiction générale du*** chalutage de fond ***afin de protéger les fonds marins et leur écosystème, avec des exemptions limitées autorisées pour la petite pêche côtière***;

Or. en

Amendement 415
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. souligne que le plan d'action du Parlement européen (2023/2124(INI)) préconisait une approche pragmatique et équilibrée des zones marines protégées (ZMP), reconnaissant leur diversité en ce qui concerne la taille, les espèces et les objectifs de conservation; souligne la nécessité d'éviter une approche uniforme et insiste sur le fait que ces politiques doivent tenir soigneusement compte de l'incidence socioéconomique sur les communautés côtières, s'appuyer sur les meilleures données scientifiques disponibles au cas par cas et garantir la participation active des pêcheurs à la conception et à la gestion des ZMP;

Or. en

Amendement 416
Isabella Lövin
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. invite la Commission à saisir cette occasion unique pour combiner et renforcer la mise en œuvre des politiques relatives au milieu marin et à l'eau grâce à un pacte pour les océans juridiquement contraignant;

Or. en

Amendement 417
Anja Hazekamp, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. se félicite des projets et du cadre législatif de la Suède visant à supprimer progressivement le chalutage de fond dans les zones marines protégées;
	Or. en